

PORTFOLIO PROJETS

Master en Architecture
ULB - la Cambre Horta

TRISTAN BOMBART

TITULAIRE DU DIPLÔME D'ARCHITECTE

Recherche un stage en cabinet d'architecture



CONTACT

Bruxelles, 1160 Auderghem

+33 646455569

bombart.tristan@gmail.com

A PROPOS DE MOI

LANGUES : *FRANÇAIS, ANGLAIS*

COMPÉTENCE PARTICULIÈRE : *CALCUL PEB*

HOBBIE : *PIANO (10 ANS) , TENNIS (10 ANS), FOOTBALL*

LOGICIELS

Autocad

Archicad

Photoshop

Velux Daylight

Office

Sketchup

Twinmotion

Enscape

Indesign

Totem

FORMATION

ULB LA CAMBRE HORTA2025

Master en architecture

Mémoire :
*La Textile de Pepinster,
Patrimoine industriel en zone
inondable*

Options Master :
*Docomomo (patrimoine)
Ecologie et Durabilité
Structure et béton (en anglais)*

ULB LA CAMBRE HORTA2022

Licence en architecture

ATELIER TOCQUEVILLE2017

Préparation à l'étude de
l'architecture

LYCÉE VAUBAN2016

Bac économique et social
Mention Bien

EXPERIENCES

BUREAU D'ARCHITECTURE MA22024

Projet Villalobar, Bruxelles

- Réalisation de documents d'appel d'offre
- Participation aux réunions de chantiers
- Réalisation de rendus intérieurs pour les clients

Projet Chancellerie , Bruxelles

- Réalisation d'un métré pour les futurs châssis

Projet Hôtel Astoria , Bruxelles

- Participation au PV de réception des travaux

RTT COMMERCE BVEn cours

Bruxelles

- Brand Ambassador, vendeur porte à porte 6j/7

DOMAINE J-F MUNIER2019 / 2022

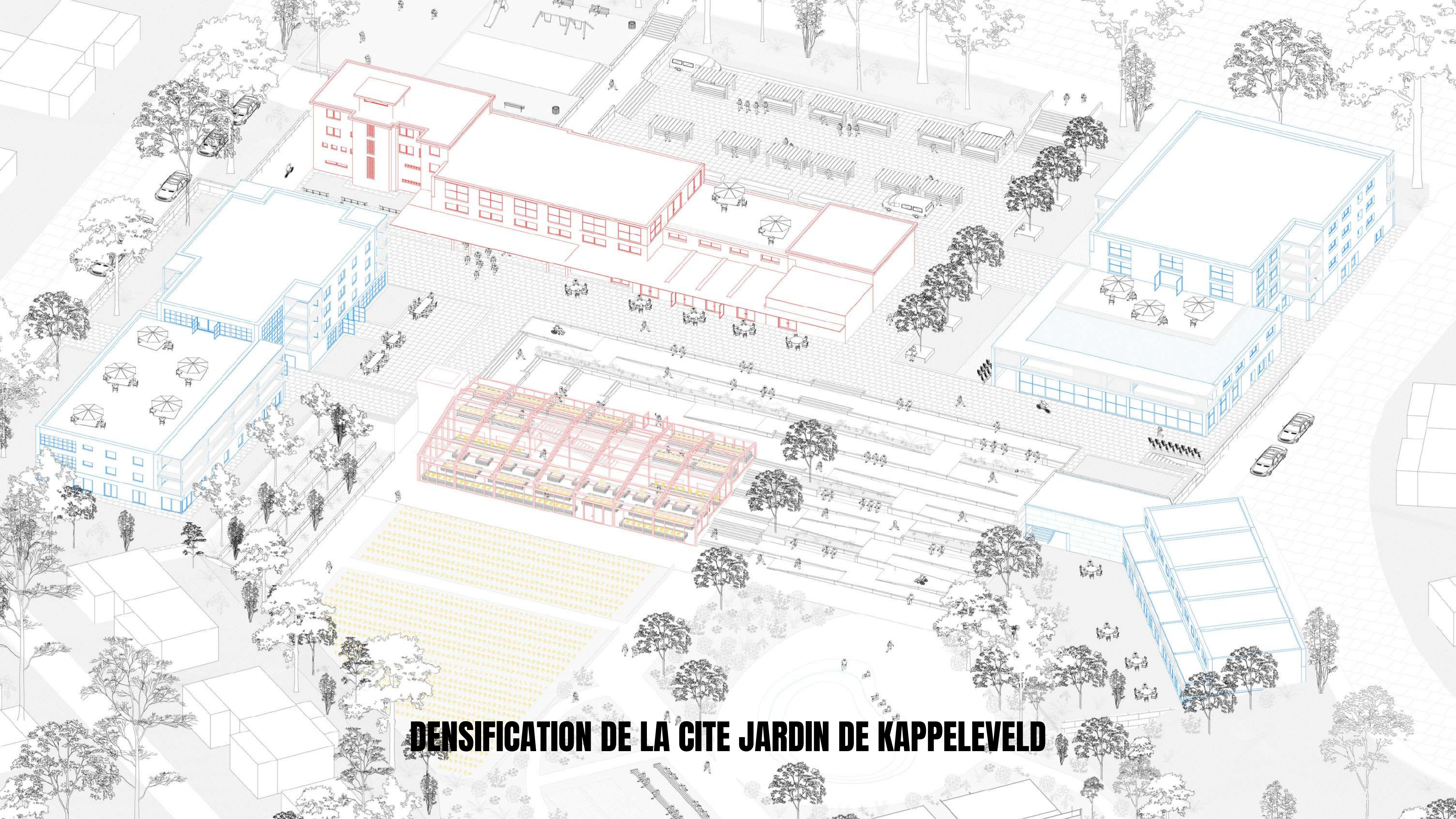
Nuits Saints Georges

- Vendanges

USINE DE PEINTURE LAGAE2017

Aubervilliers

- Manutention

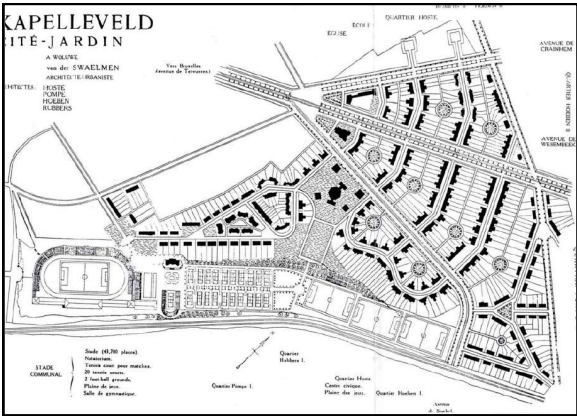


DENSIFICATION DE LA CITE JARDIN DE KAPPELEVELD

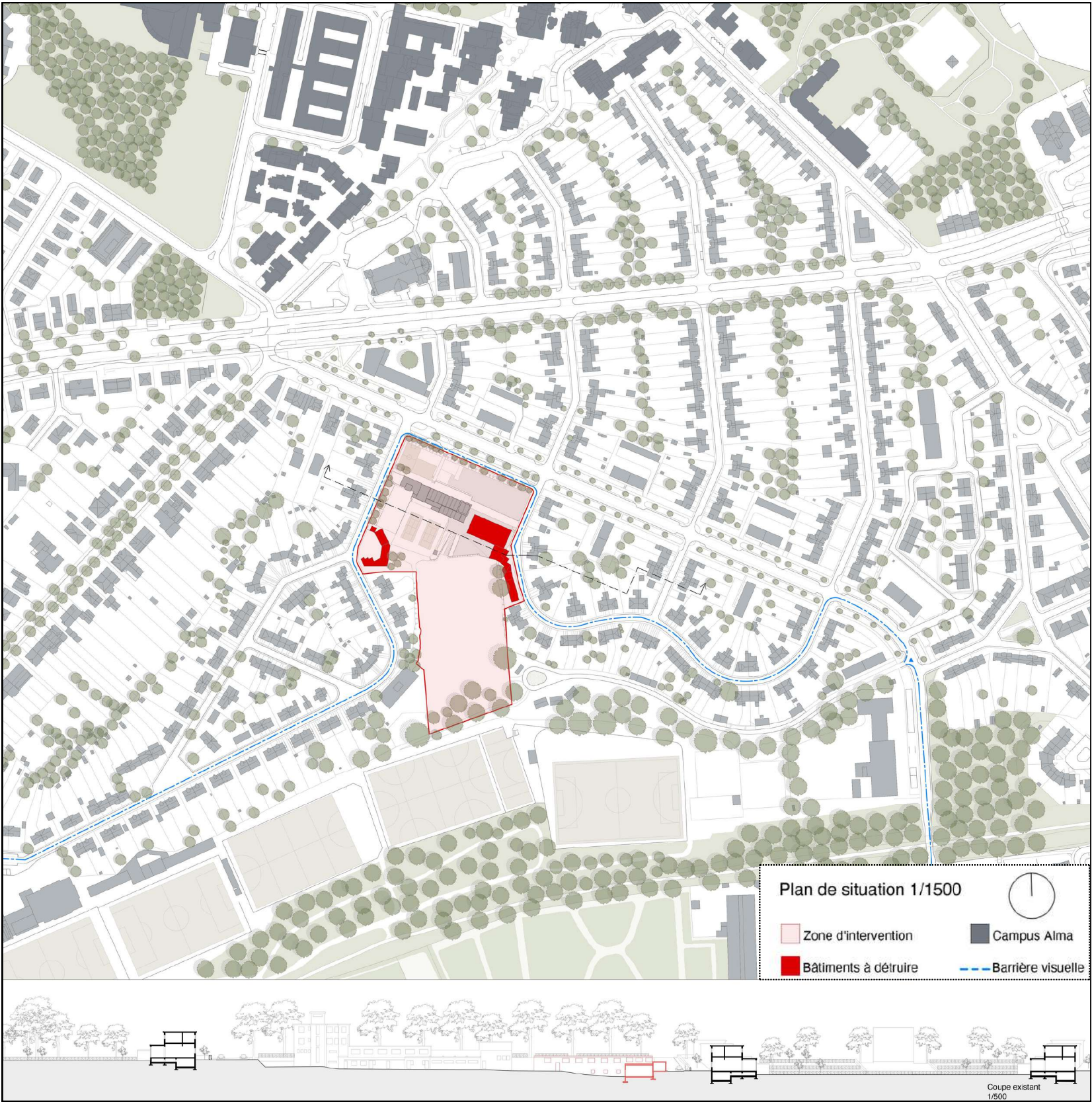
La cité jardin de Kapelleveld a été batie sur le terroire communal de Woluwe-Saint-Lambert en 1923 suivant les plans de l’architecte urbaniste Louis Van der Swaelen. Hormis quelques immeubles ajoutés dans la deuxième moitié du XXème siècle, cet ensemble a conservé sa caractéristique principale : une horizontalité fortement marquée par la présence de typologies de logements à un seul étage espacés par de grands jardins à caractères privatifs.

La topographie en pente est embrassée par le plan de la cité jardin et converge vers les fonds de vallée actuellement bordés d’équipements sportifs. A l’entrée de cet espace arboré, un centre civique actuellement sous-occupé par la population de Kappeleveld (bien qu’en manque de bureaux administratifs) ainsi que des bâtiments de parkings sans intérêt particulier ne permettent pas l’accès à la plaine en contrebas, créant dans la cité jardin un effet couloir par l’absence d’activité proposée.

Si un caractère semi privé est donné au jardinet côté rue dans la conception initiale des maisons de la cité jardin, l’aspect communautaire a aujourd’hui disparue. L’utilisation de la rue comme parking rend les voitures garées trop présente et contraint les derniers “résistants” de la cité jardin à se tourner vers l’intérieur des parcelles, tranquillisées par une forte densité de végétation.



Situation

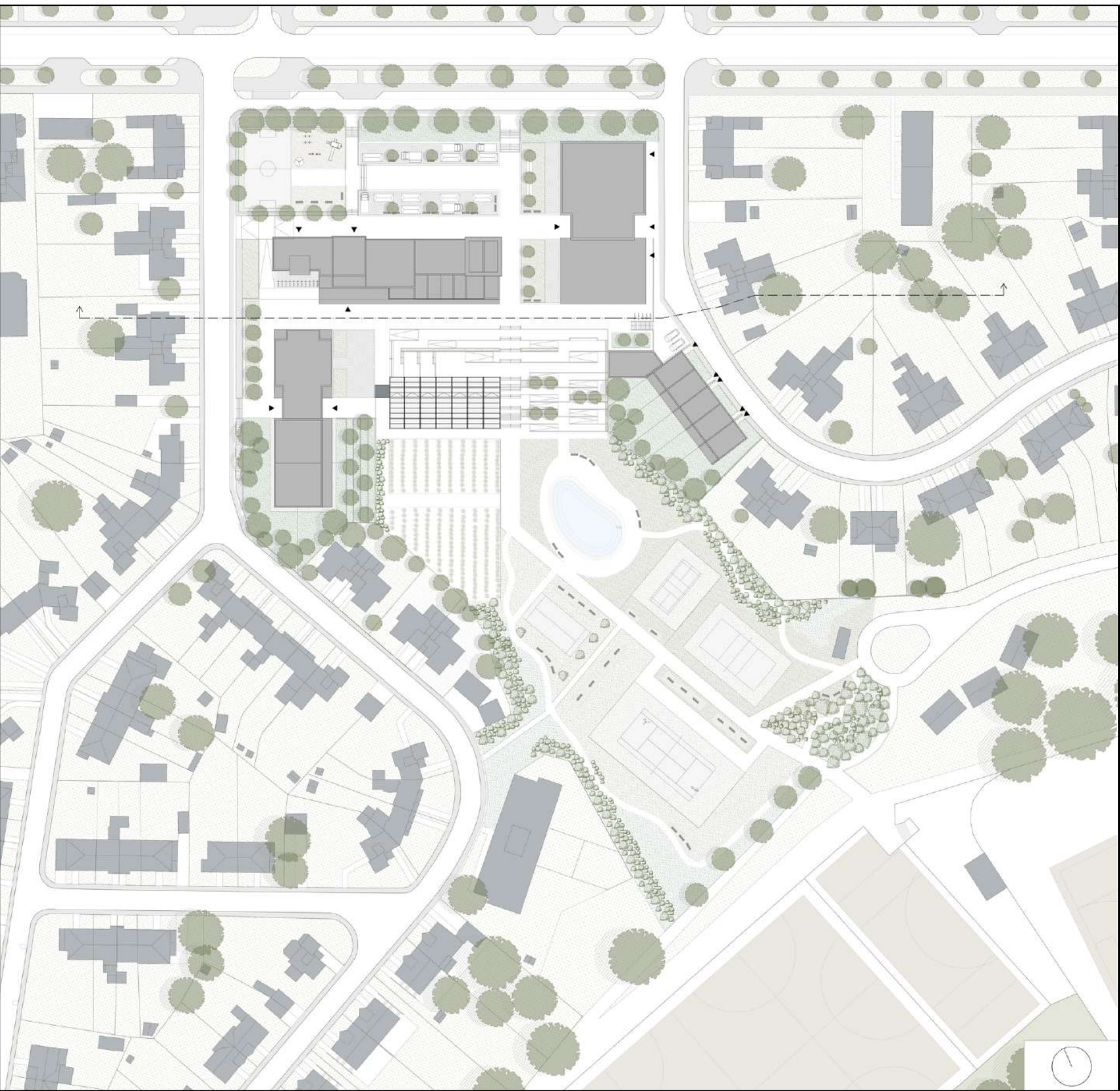




Une intervention pure de densification, qui consisterait entre autre en une imperméabilisation de nombreux jardin, supprimerait donc la dernière qualité reconnaissable de la cité jardin sans apporter de contrepartie à ses habitants.

Dans ce projet, l'argument social (les habitants), écologique (les jardins), et patrimonial (patrimoine paysagé), permet de proposer une solution au problème de densification par la construction de nouveaux logements sur la parcelle du centre civique, déjà imperméabilisée et à la rencontre entre la cité jardin et le fond de vallée arboré. Sa situation centrale permettrait d'en faire ressortir l'aspect communautaire déjà évoqué, en détournant la fonction première des cités "jardin" par l'implantation d'une serre productive à finalité communautaire, ainsi que des espaces de rencontre et d'échange autour du centre civique.

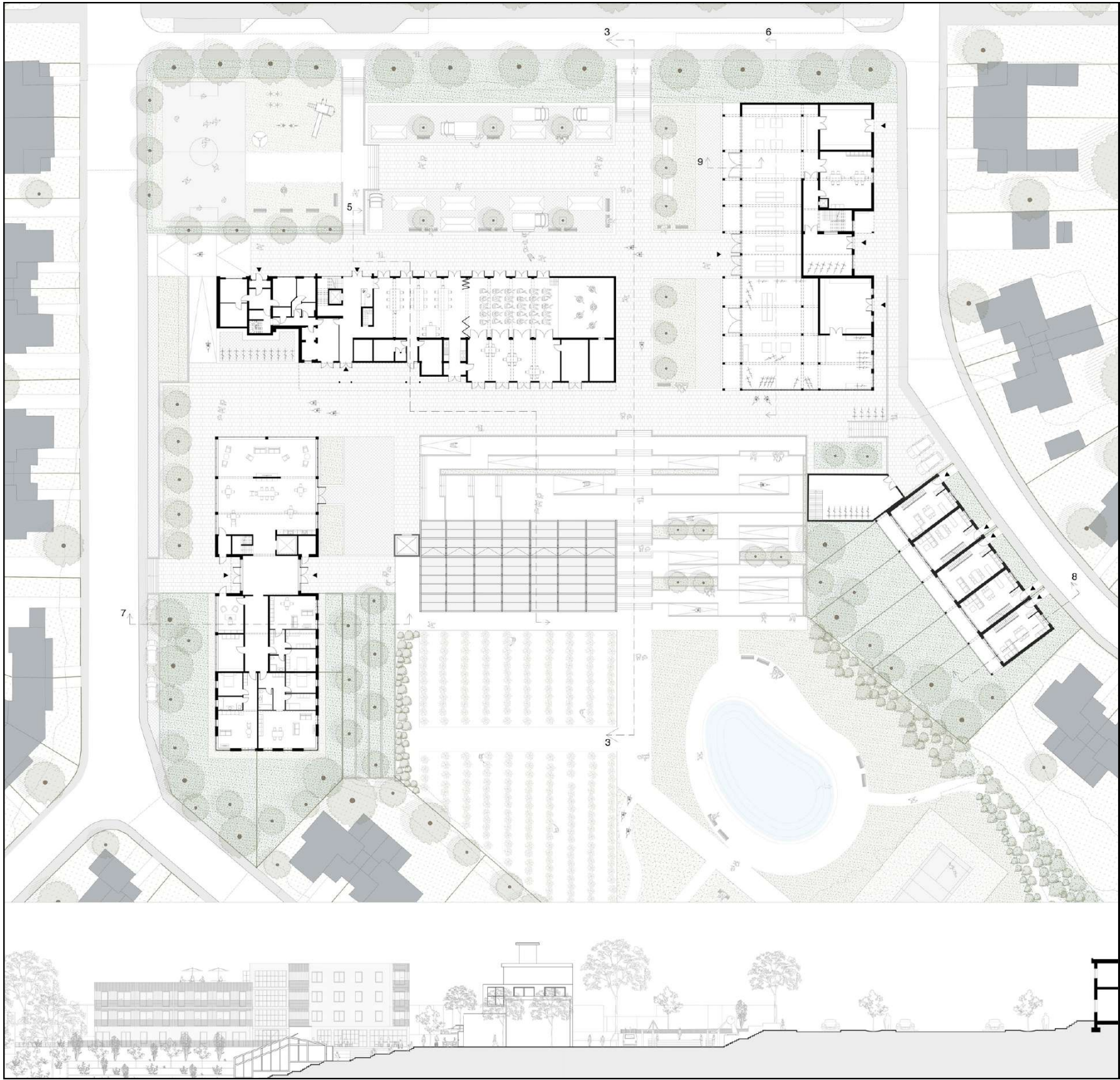
Implantation

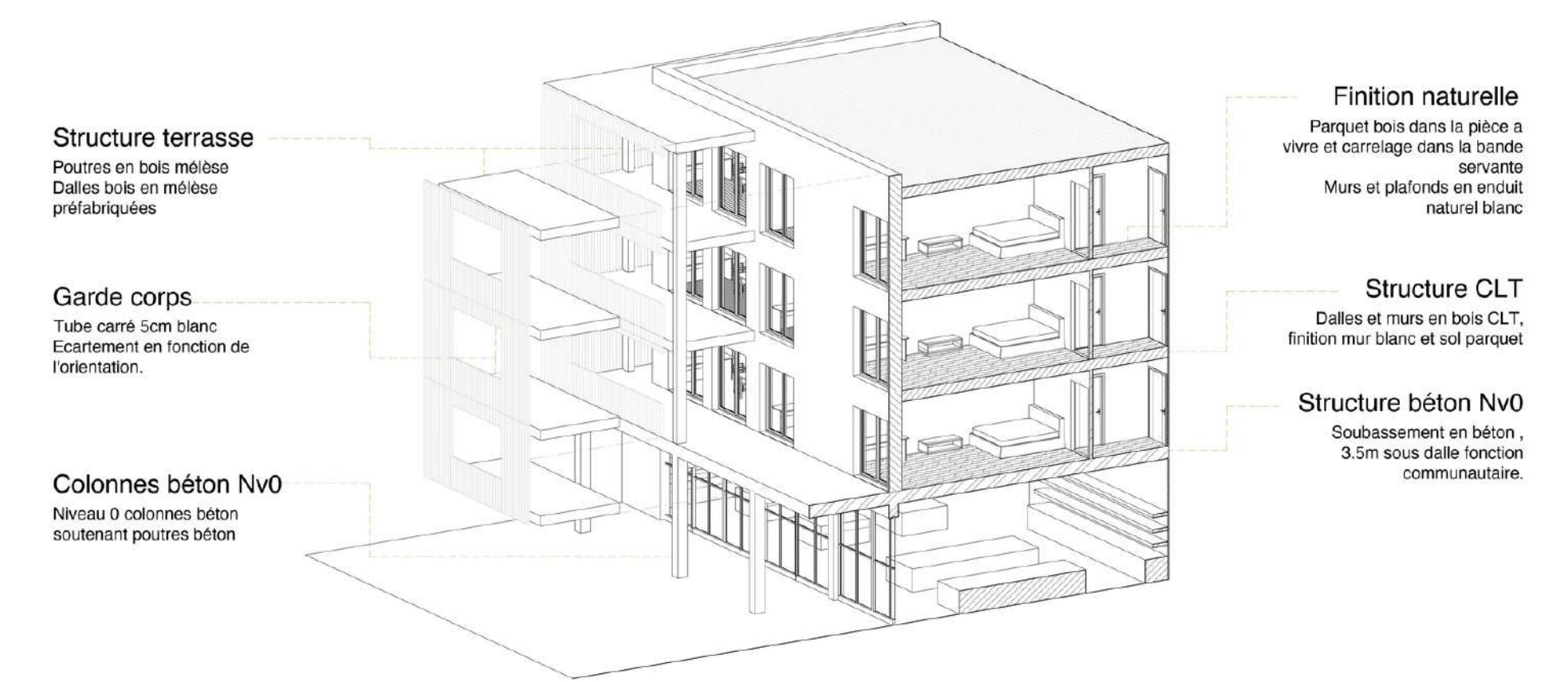




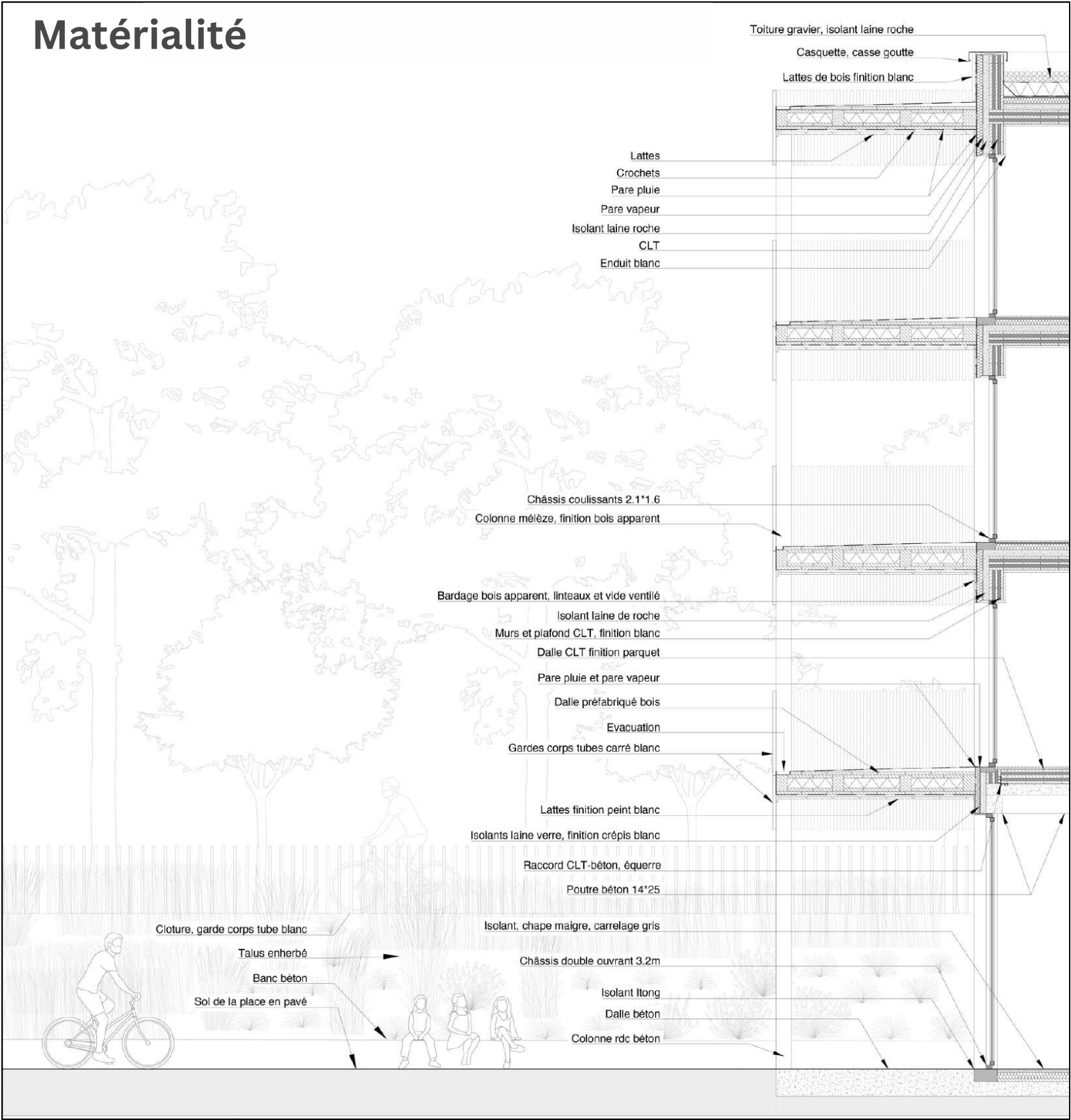
L'argument social est poussé par l'imagination de logements collectifs, favorisant la diversité par la présence d'un bâtiment Senior adapté aux PMR à l'Ouest tout comme le reste du site (photo du bas), mais aussi de plusieurs logements étudiants dans le grand bâtiment Nord (photo du haut).

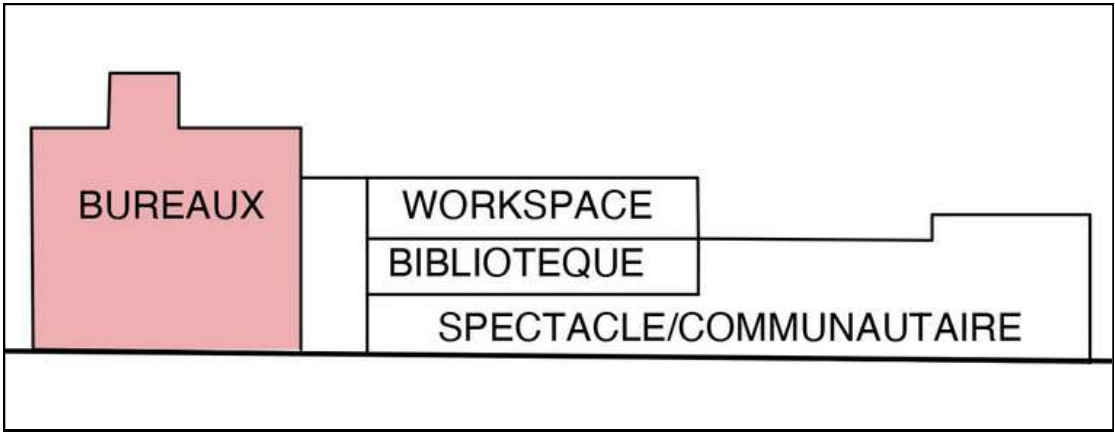
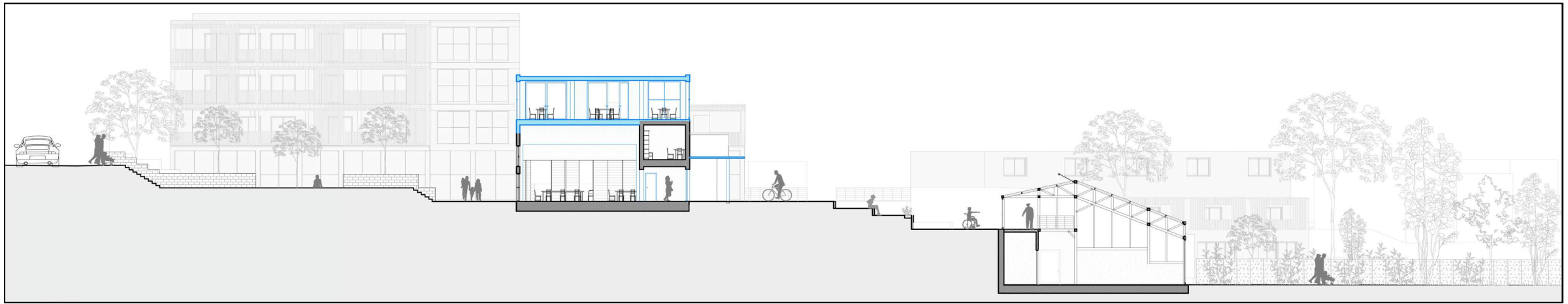
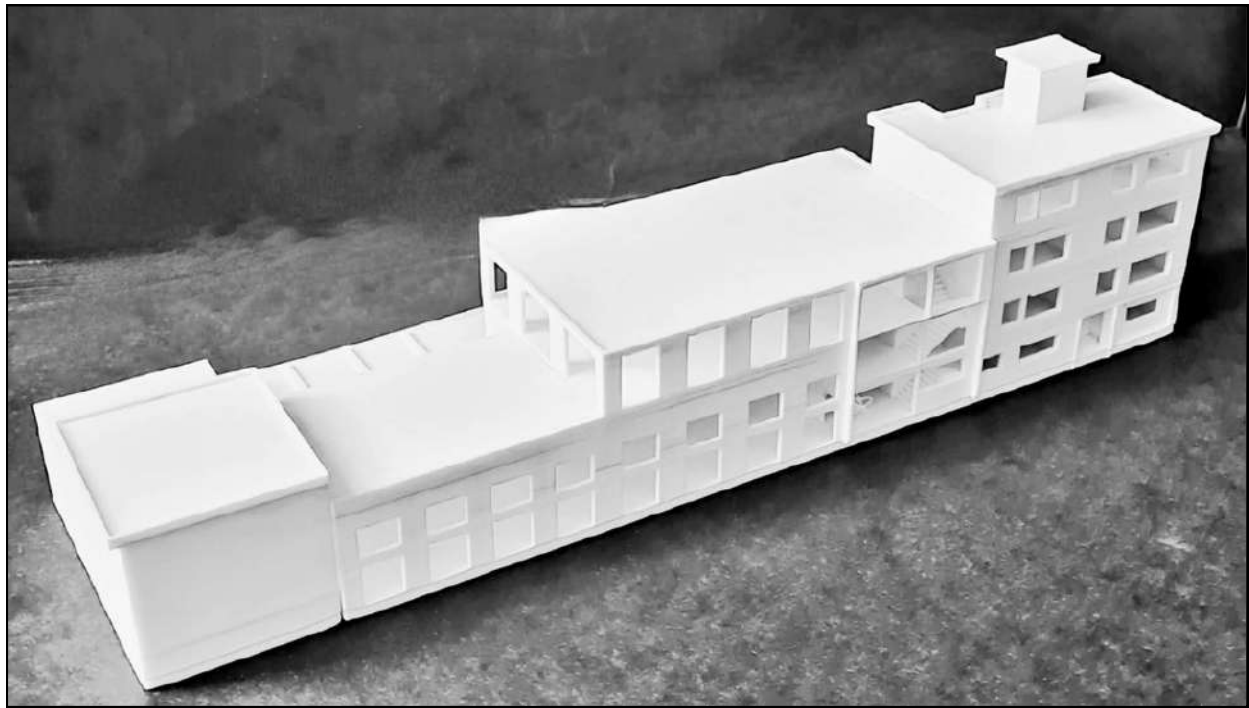
Le RDC du bâtiment Nord sert d'extension à l'espace public, idéalement pour l'instauration d'un marché couvert et d'un atelier de réparation de vélos.





Les nouveaux bâtiments de logements reprennent au RDC les codes matériels des maisons de Hoste (le béton), permettant au projet de s'unifier avec l'ensemble de la cité jardin. Aux étages, une structure en CLT et un bardage extérieur bois permet d'apporter une unité interne au projet. Les bardages des balcons, très fins et en acier, permettent de privatiser les logements par rapport à la place désormais publique, tout en rappelant la matérialité du nouveau bâtiment central qu'est la Serre.

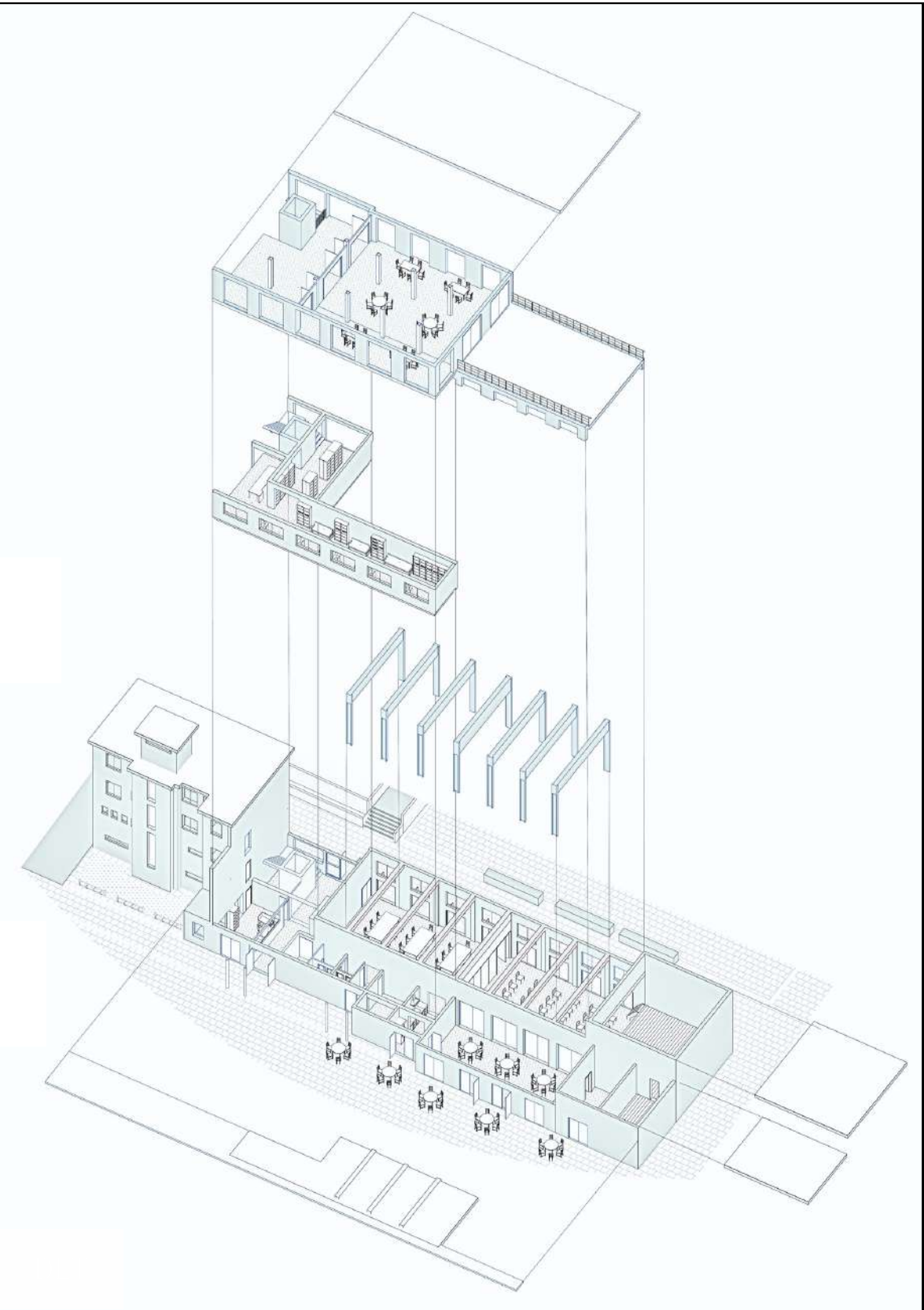


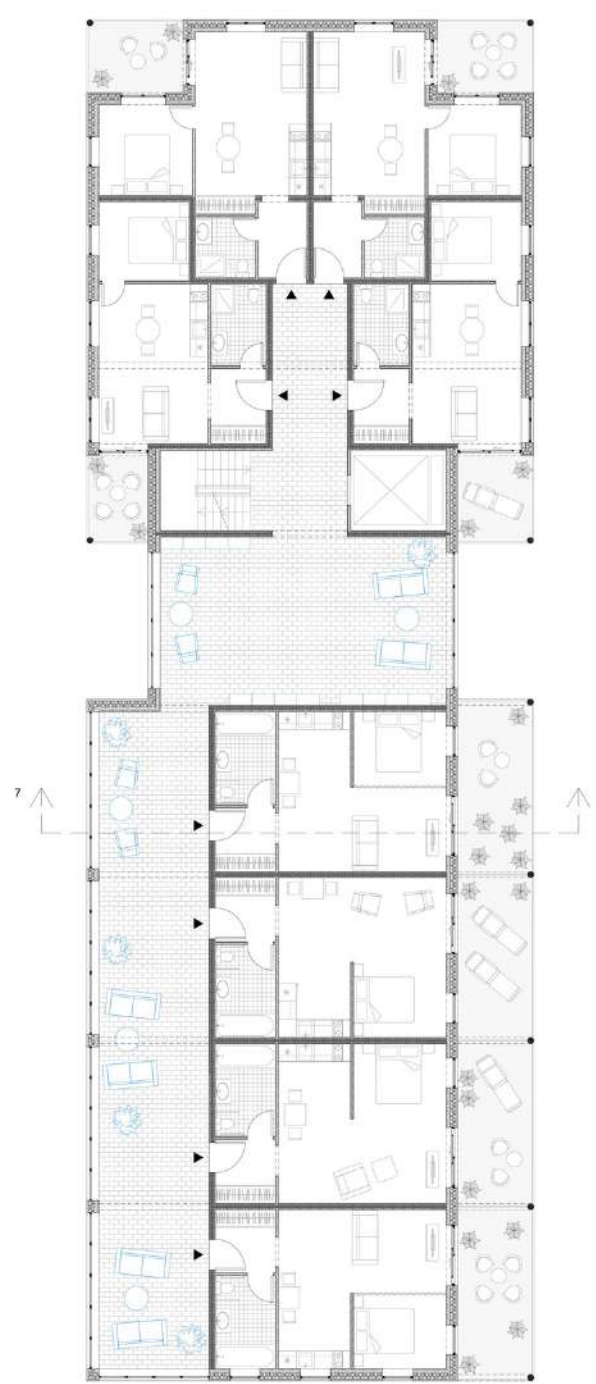


Centre Civique

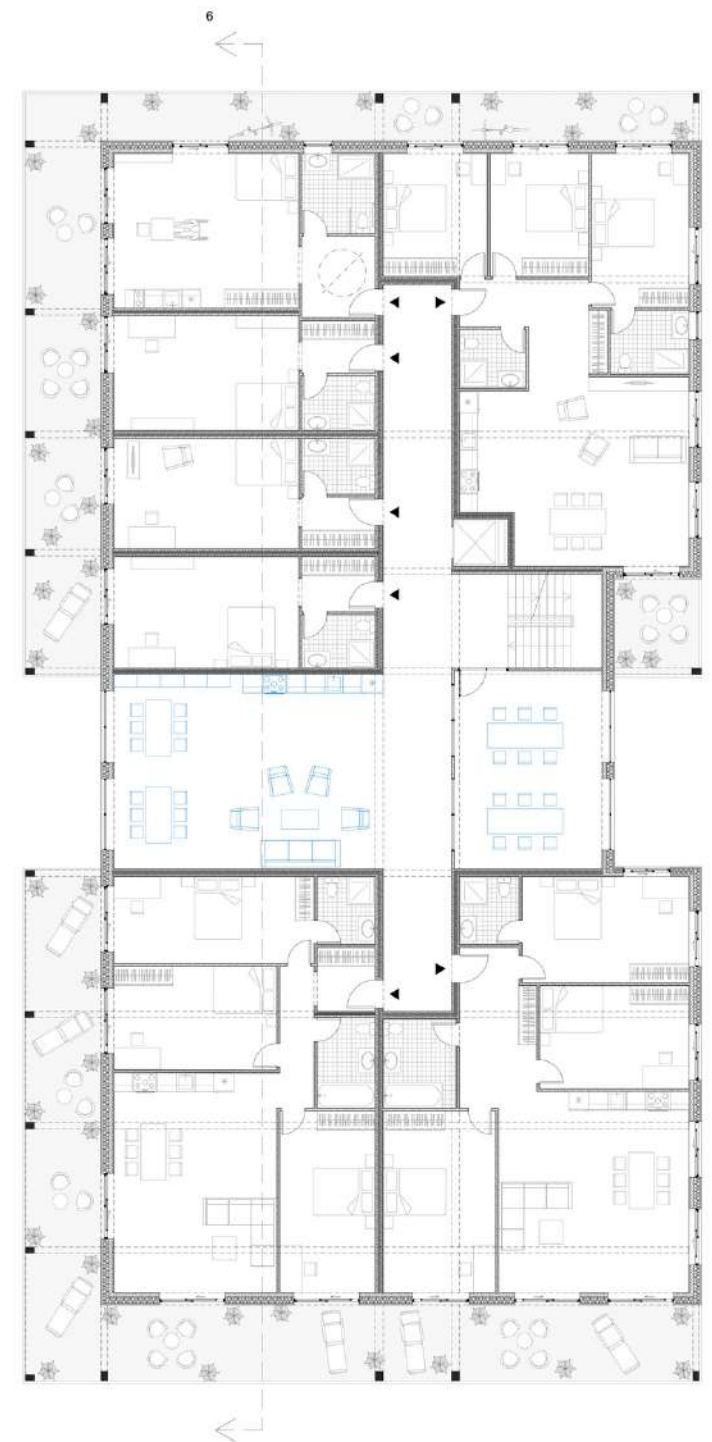
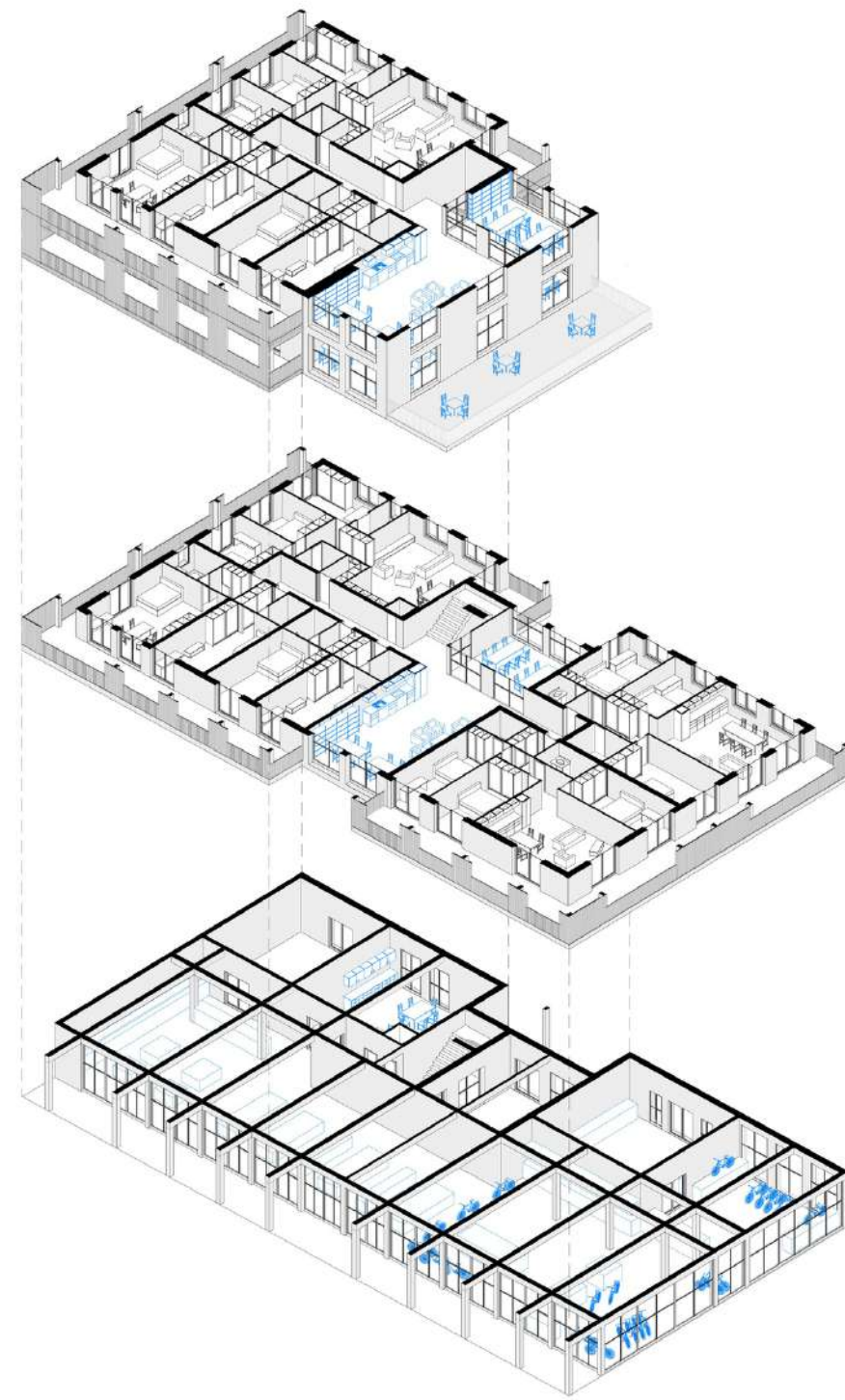
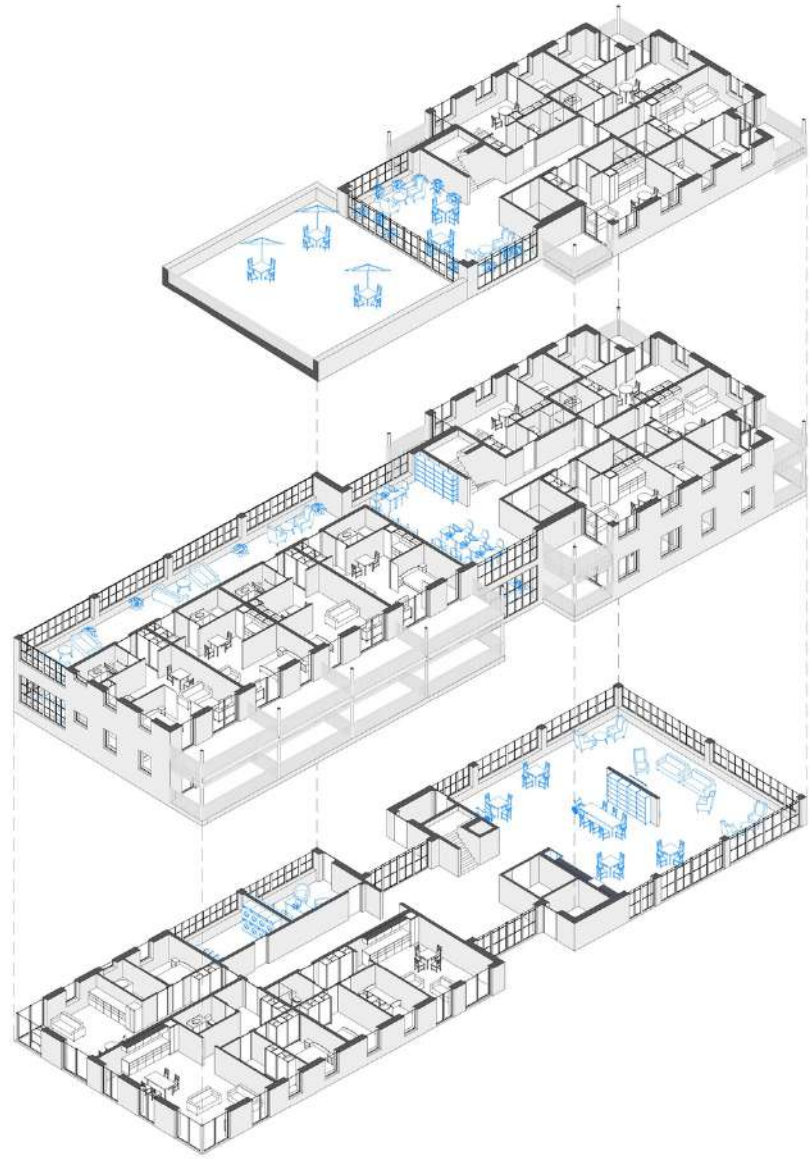
En projetant une extension du centre civique, les bureaux déjà présents sur site sont regroupés pour dédier toute une aile à des espaces communautaires désormais ouverts sur le parc et la cité jardin.

La structure de la salle principale est réhaussée pour accueillir un nouvel étage, permettant aux bureaux de l'aile Ouest d'étendre leurs activités.





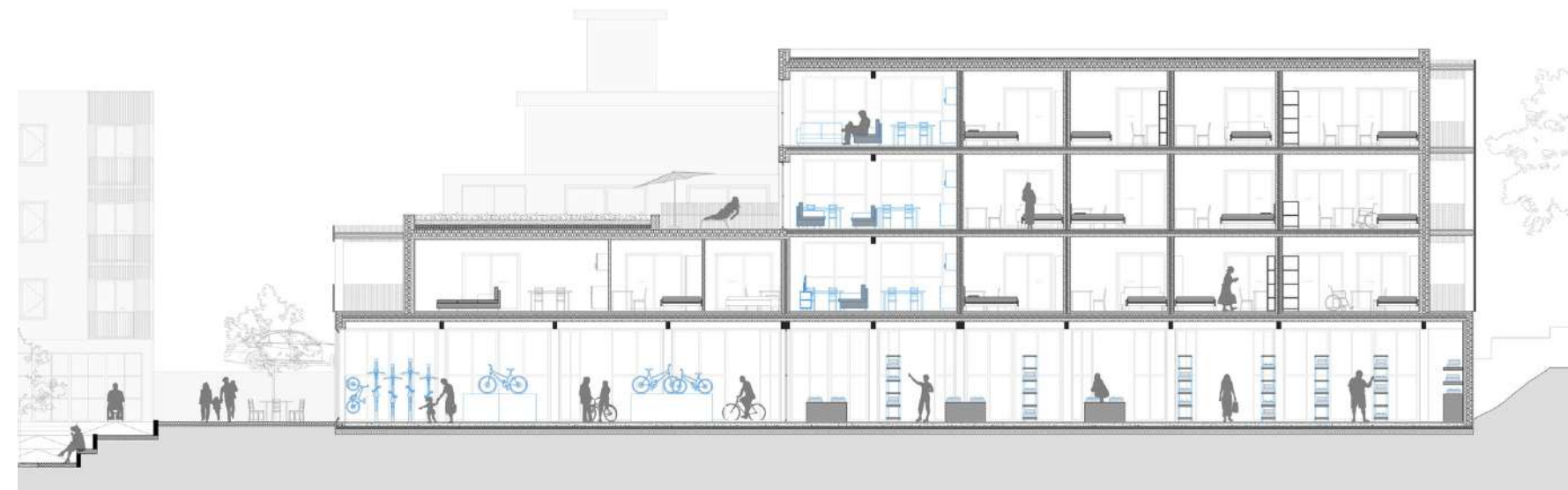
Plan du premier étage
1/100

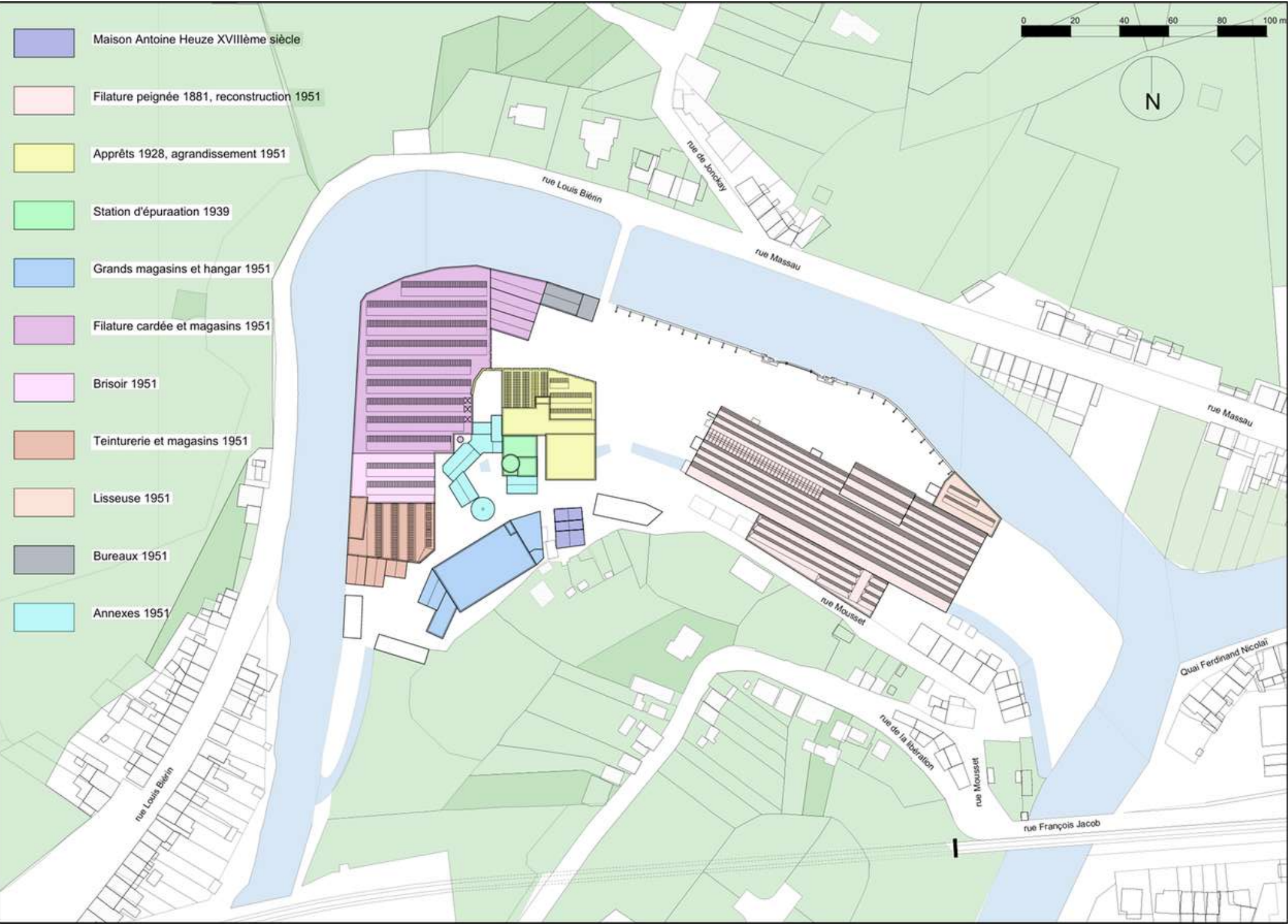


Plan du premier étage
1/100



Coupe 7
1/100





Adaptabilité d'un patrimoine industriel en zone inondable : Le cas de la Textile de Pepinster



La région Verviétoise a été un haut lieu de l’industrie textile belge. Elle était prisée notamment pour ses cours d’eau douce (énergie, lavage, transport). Le XIXème siècle constitue l’âge d’or de cette industrie, qui a fortement influencé le tissu urbain de la région. Mais après la seconde guerre mondiale, un déclin économique général et une crise du textile a conduit les sites industriels vers de nouveaux défis liés à la perte progressive d’attractivité et d’identité.

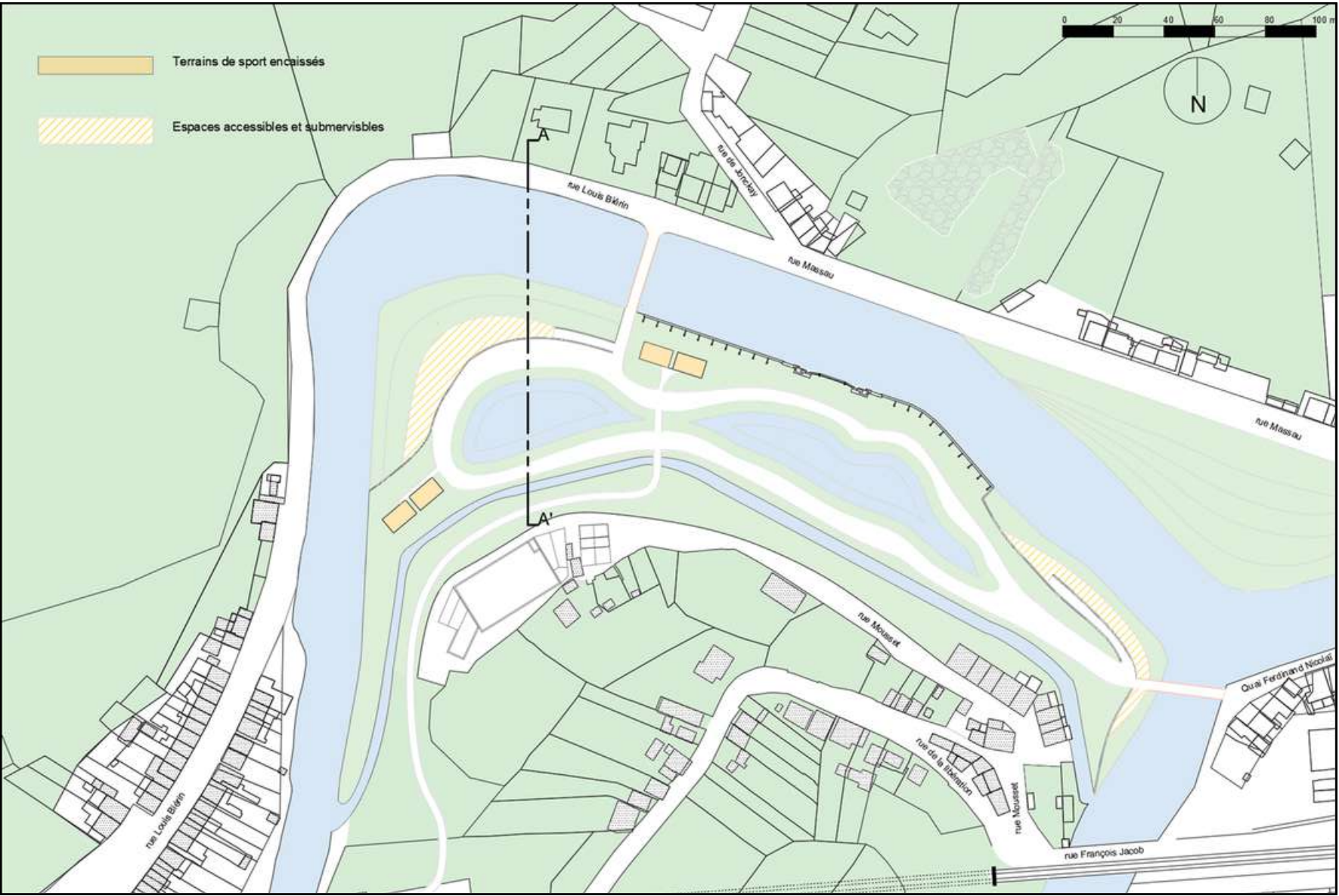
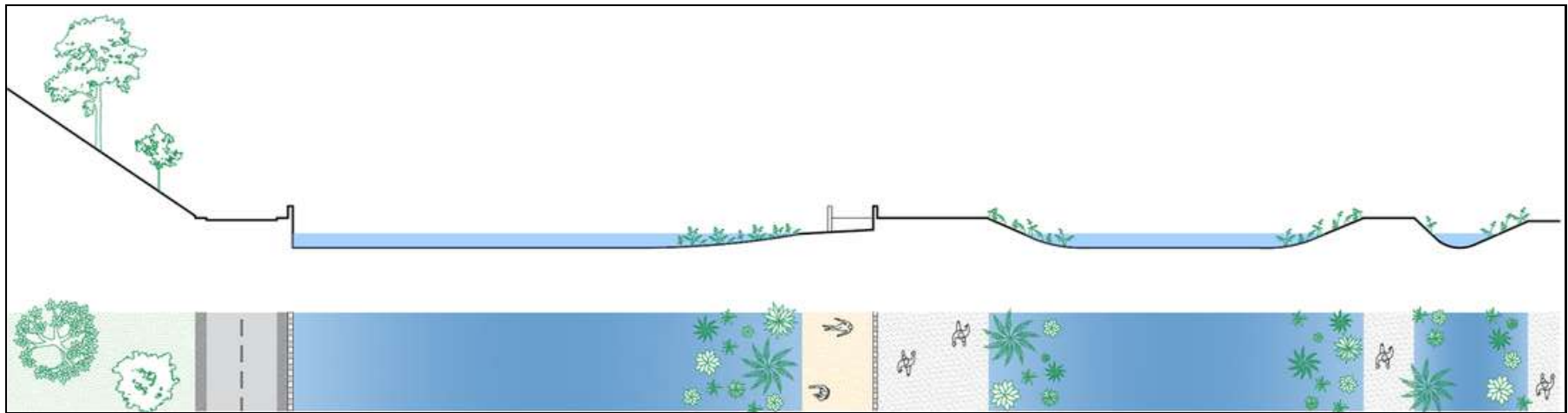
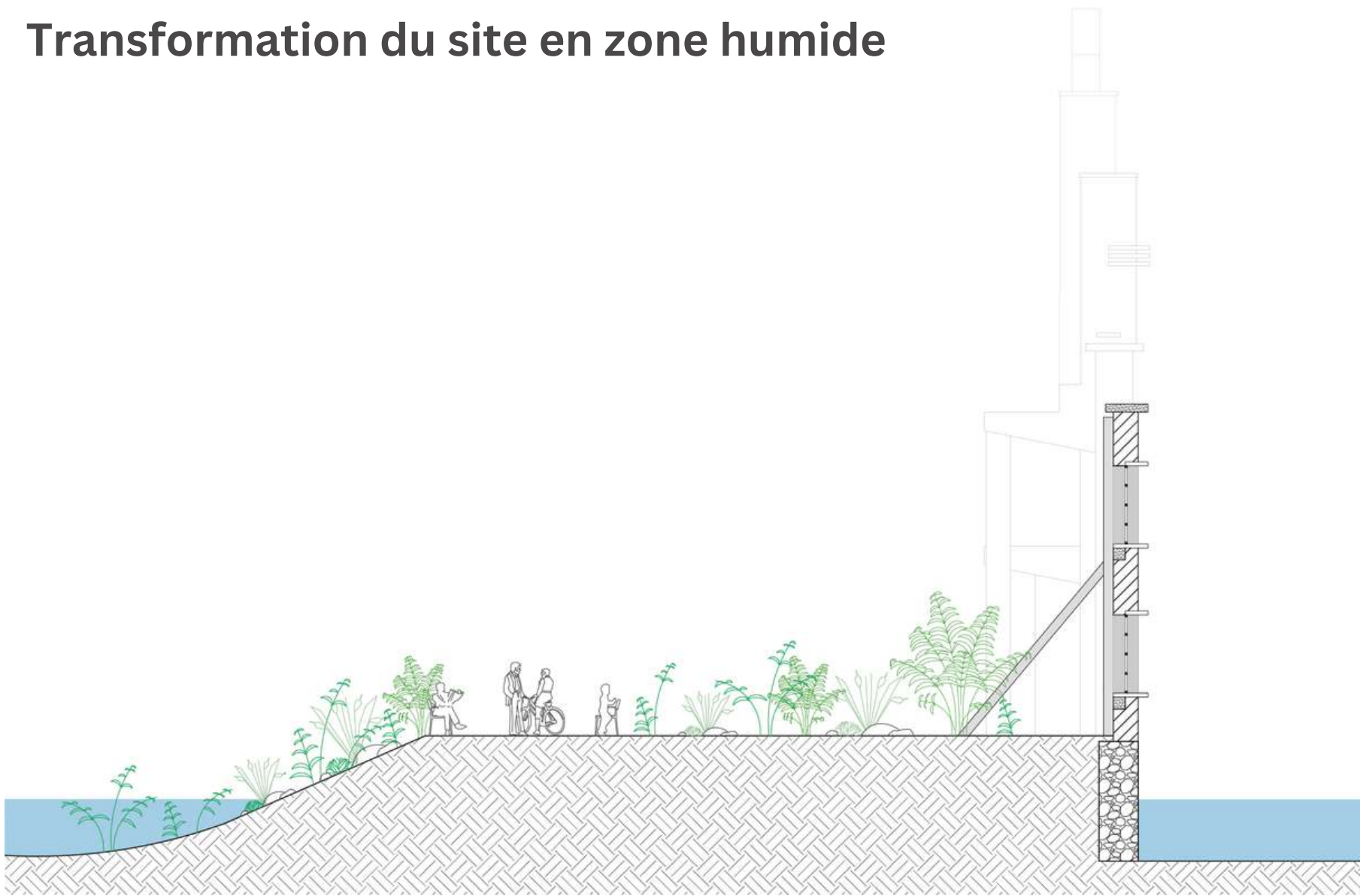
Située au nord de la commune de Pepinster, la Textile de Pepinster est une ancienne usine Textile témoin de cette histoire (allant de l’ère préindustrielle à la faillite de l’usine en 1975). Mais les inondations de juillet 2021 ont mis au premier plan un nouveaux défis pour les friches industrielles : l’adaptation à leur territoire ainsi qu’au changement climatique.

La commune de Pepinster a déjà pour projet de démolir une grande partie des bâtiments malgré le témoignage qu’ils représentent. En somme, seule la façade Art-déco en bord de Vesdre est considérée dans le projet de conservation de la mémoire industrielle sur le site.

Ce travail vise donc à proposer des solutions alternatives, permettant de concilier la préservation du patrimoine industriel avec les enjeux contemporains d’adaptation climatique, de résilience territoriale et de redynamisation économique. Il permet de démontrer que plusieurs arbitrages sont possibles entre démolition, reconversion, et mise en valeur du patrimoine dans une commune comme Pepinster, particulièrement touchée par l’histoire industrielle et les catastrophes naturelles récentes.

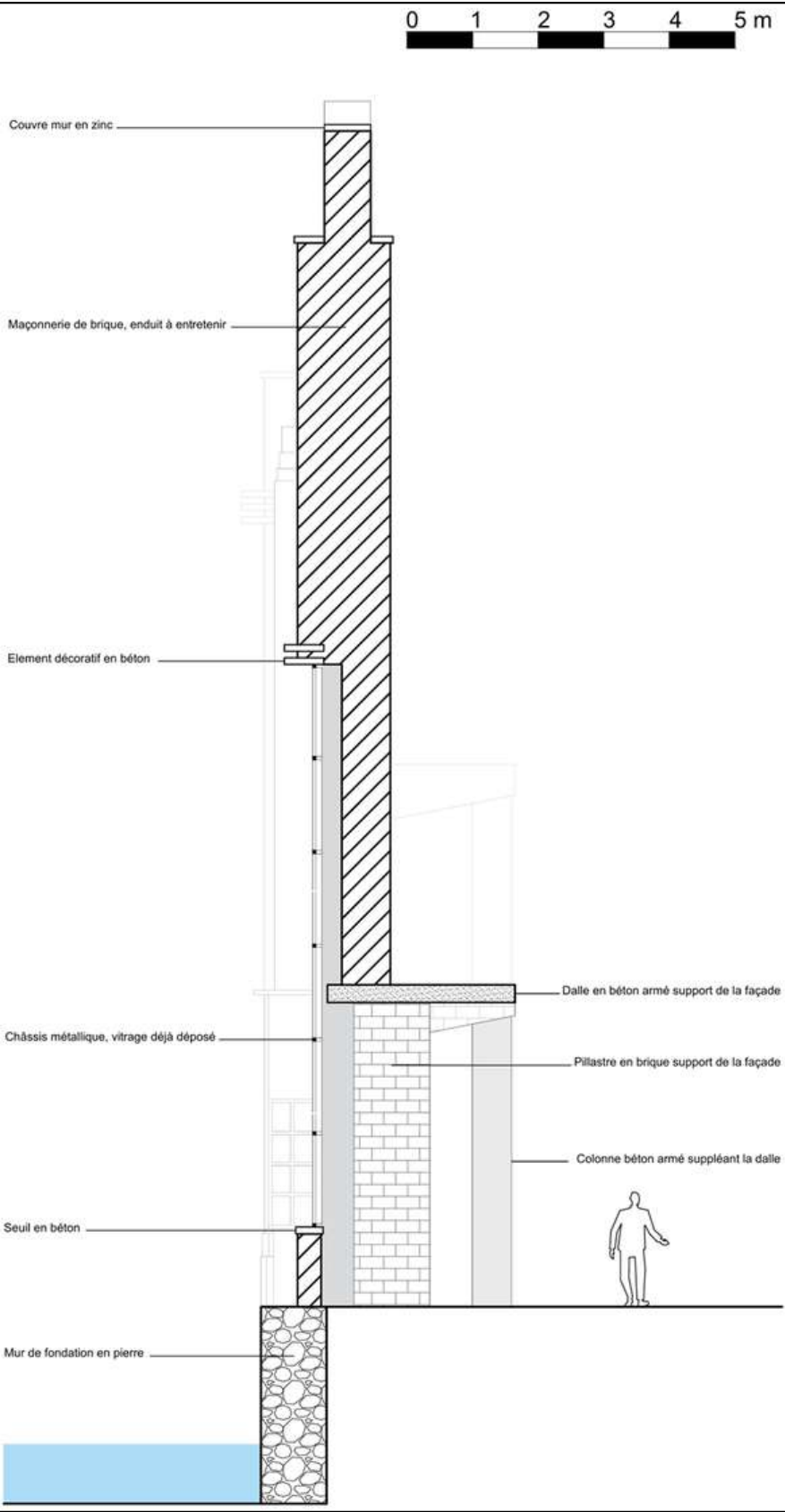
Ce mémoire s’inscrit dans une perspective interdisciplinaire, mêlant histoire urbaine, étude du bâti, analyse des risques, projets de territoire et reconversion durable. Il prend appui sur une étude de cas approfondie, enrichie par des relevés de terrain, des sources d’archives, des entretiens, ainsi qu’une analyse critique des projets existants et des alternatives envisageables.

Transformation du site en zone humide



Pendant la seconde guerre mondiale, l'usine a du faire face à un certain nombre d'incendies et de bombardements. La plupart des bâtiments historiques ont été touchés voir totalement détruits. La reconstruction de l'usine prit place dans le même temps, sur les bases des anciens bâtiments. On construisit alors ce qui reste de plus emblématique sur le site : la façade moderne et son portique Art-déco en bord de Vesdre. Elle fut réalisée en brique de maçonnerie. Un enduit uniformise la façade et son portique et permet de sublimer ses géométries particulières. Les bâtiments qui lui étaient accolés ont été détruits en 2011.

Son état de dégradation actuel lui confère un certain niveau d'intégration avec le paysage sauvage et naturel qui l'entoure. Sa conservation pourrait donc être envisagée telle quelle. L'intégration d'une flore adaptée à la gestion des eaux sur notre site transformé en zone humide pourrait créer un effet similaire du côté sud de la façade. Le bief, en majeure partie à ciel ouvert dans la première moitié du XIXème siècle, retrouverait par la transformation du site en zone humide sa faculté de temporisation des eaux, mais aussi son aspect original, perdu au fil de l'imperméabilisation du site.

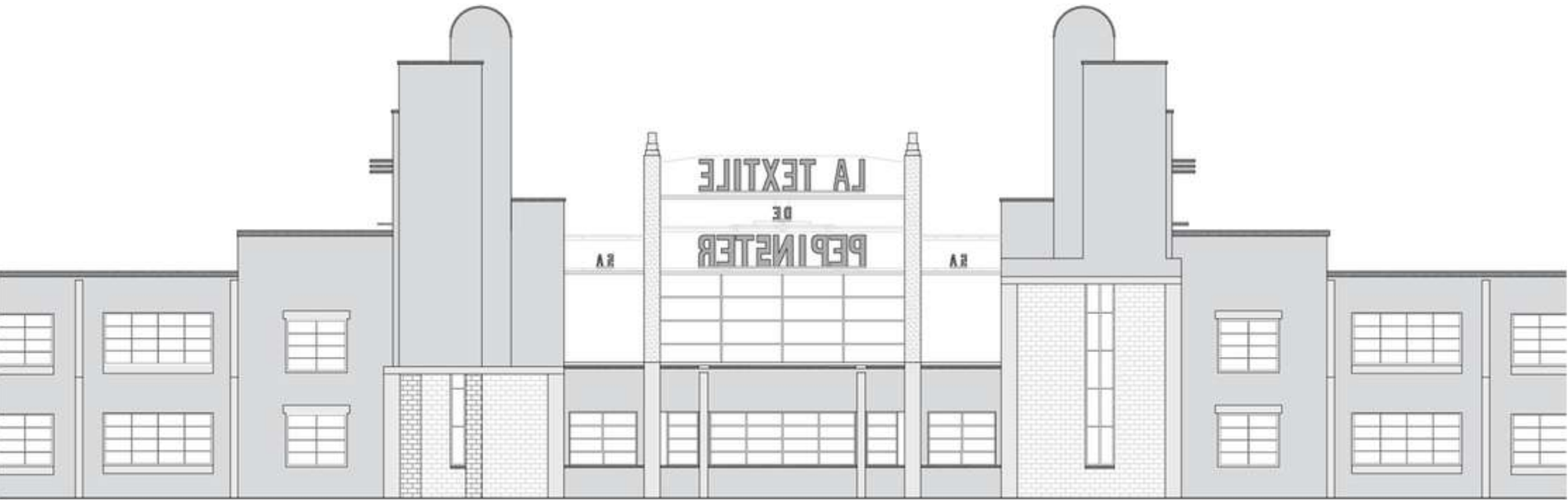
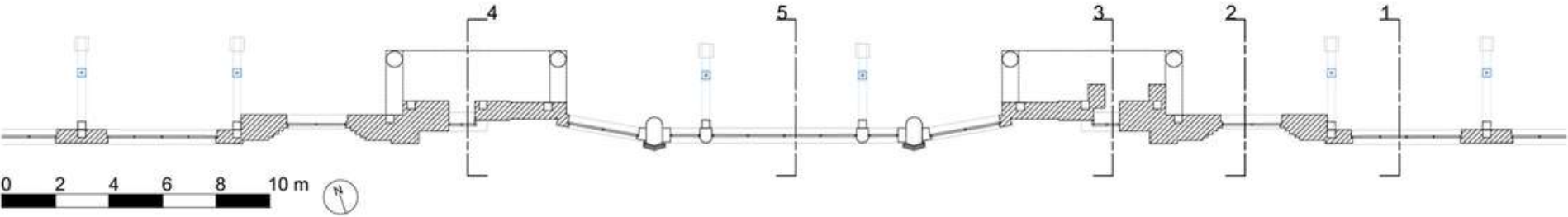
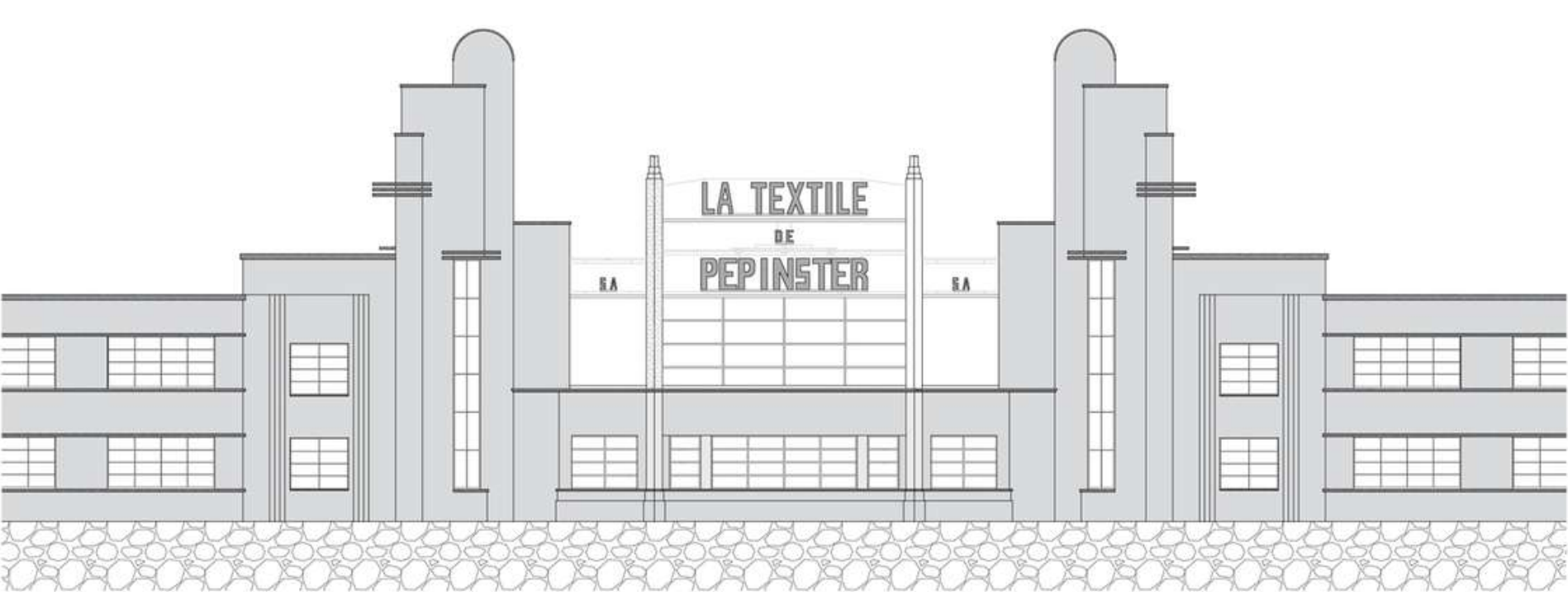


La façade Art-déco

La restauration de la façade pourrait tout de même être envisagée. Suite aux inondations, le mur de fondation en pierre, la maçonnerie de brique et l'enduit ont été détériorés.

Certains éléments conservés de l'ancien bâtiment démolí permettent aujourd'hui encore un apport structurel au portique, et doivent être entretenus.

Un certain nombre d'éléments décoratifs en béton soulignent l'horizontalité de la façade et pourraient aussi être réparés.



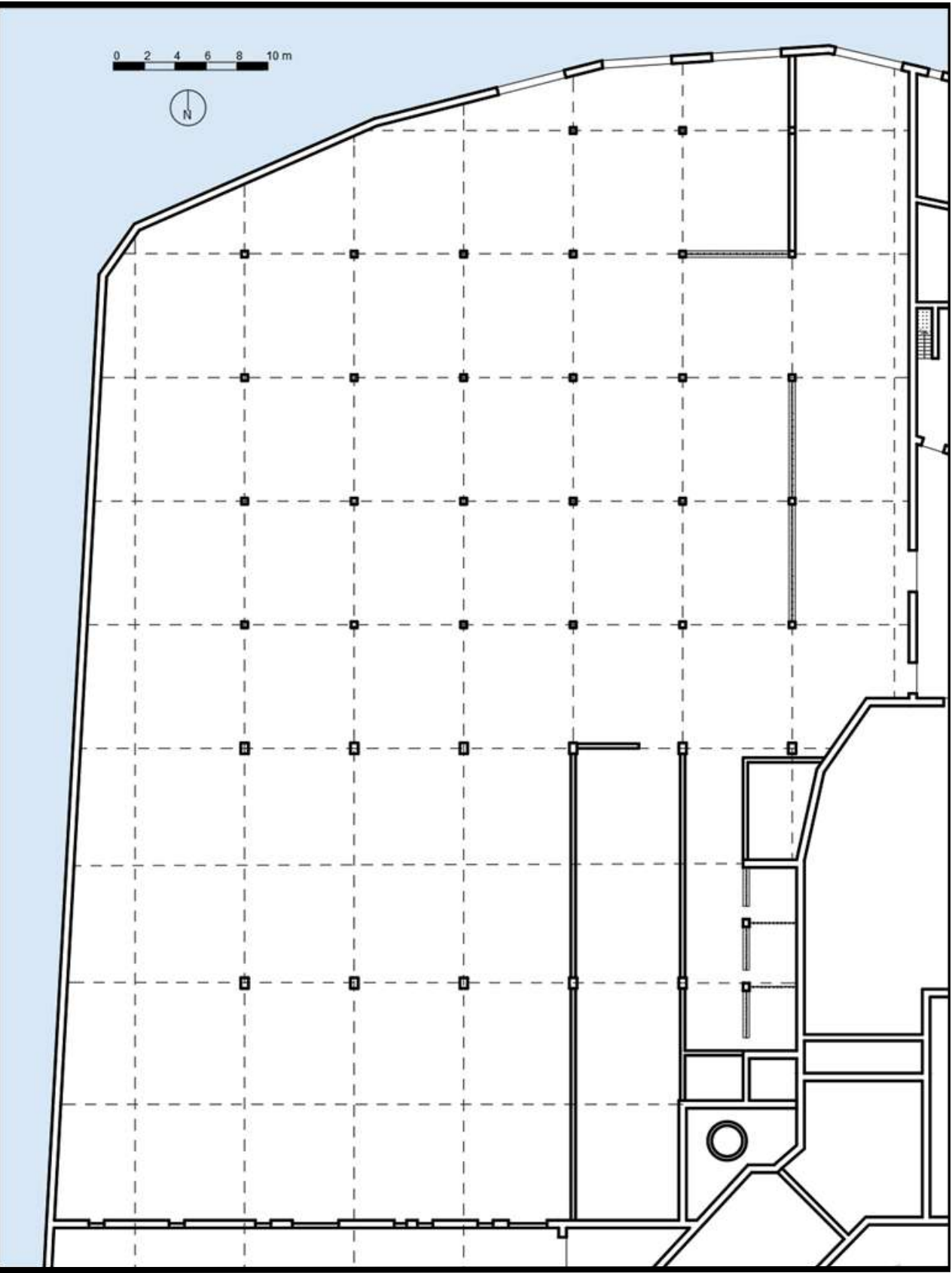


Les sheds de la filature de laine cardée

La filature de laine cardée a été reconstruite pendant la seconde guerre mondiale, après que l'ancien bâtiment, daté de 1838, ai été détruit. Si cette structure en béton armé témoigne bien de son époque de construction, la présence de sheds au même endroit sur le site date de 1850. A l'époque, alors que la majeure partie des bâtiments sont construit sur plusieurs étages pour suivre la chaîne productive, une première série de 8 sheds prend place le long de la Vesdre (concept assez précoce pour la région).

Au delà des qualités lumineuses de ces édifices, ces constructions permettaient de réduire les coûts de mise en œuvre et d'éviter la propagation des incendies. La structure aérée de cette ancienne filature est aujourd'hui totalement masquée par des façades aveugles, du côté du site comme du côté de la Vesdre.

De plus, elle comporte la dernière cheminée ayant été conservée sur le site. Cette cheminée a déjà été en partie sectionnée pour des raisons structurelles.



Proposition paysagère

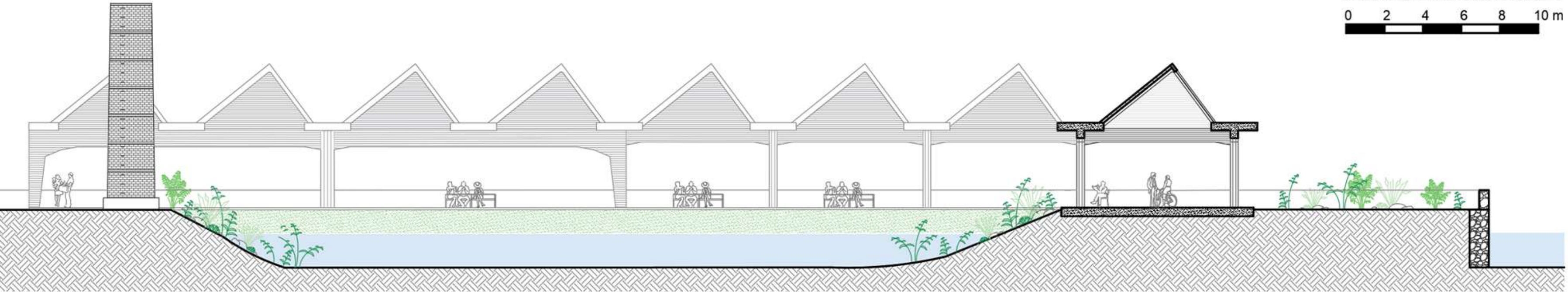
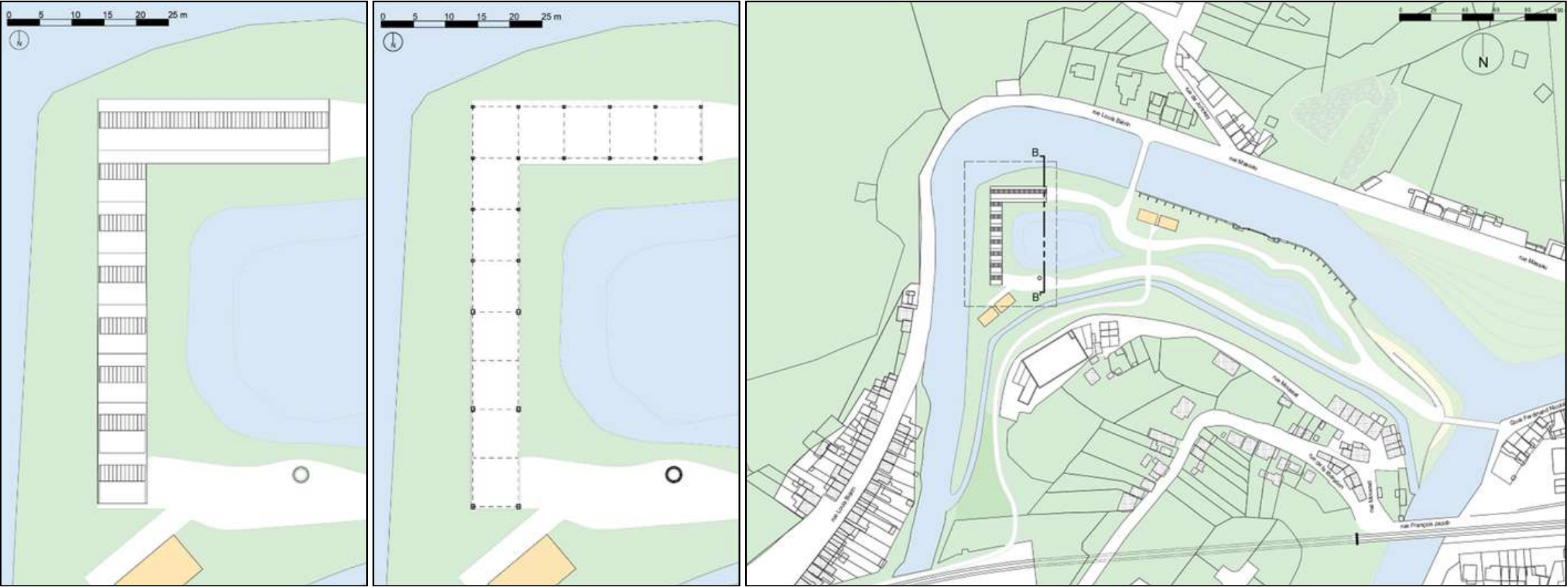
Une première proposition émet l’hypothèse d’une mise en valeur du caractère paysager de l’édifice.

La destruction des façades aveugles de l’ancienne filature permettrait de mettre à jour sa structure remarquable. La forme des toitures à sheds remise à ciel ouvert témoignerait à elle seule d’un geste architectural emblématique de l’industrie textile régionale. La structure serait mise en transparence totale, s’ouvrant sur le paysage alentour. De plus, l’effet de goulot d’étranglement des eaux créé par ce bâtiment au niveau du méandre de la Vesdre serait alors annulé.

En ne conservant que la partie des sheds directement en rapport avec la Vesdre, un maximum d’espace pourrait être réservé à la requalification du parc en zone humide et naturelle, permettant notamment d’intégrer avantageusement l’édifice à la nouvelle topographie du parc et à ses bassins de rétentions d’eau.

Le long de la Vesdre, en continuité des chemins de traversé du parc, un espace extérieur abrité serait alors offert aux promeneurs.

Dénudée, la dernière cheminée du site serait mise en valeur, contrastant de par sa verticalité avec l’horizontalité de nos sheds.



Proposition de densification

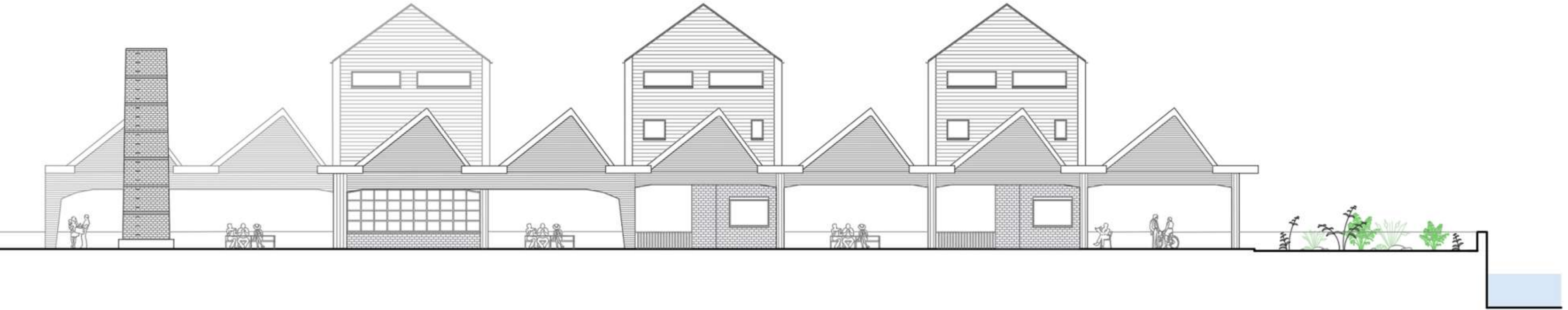
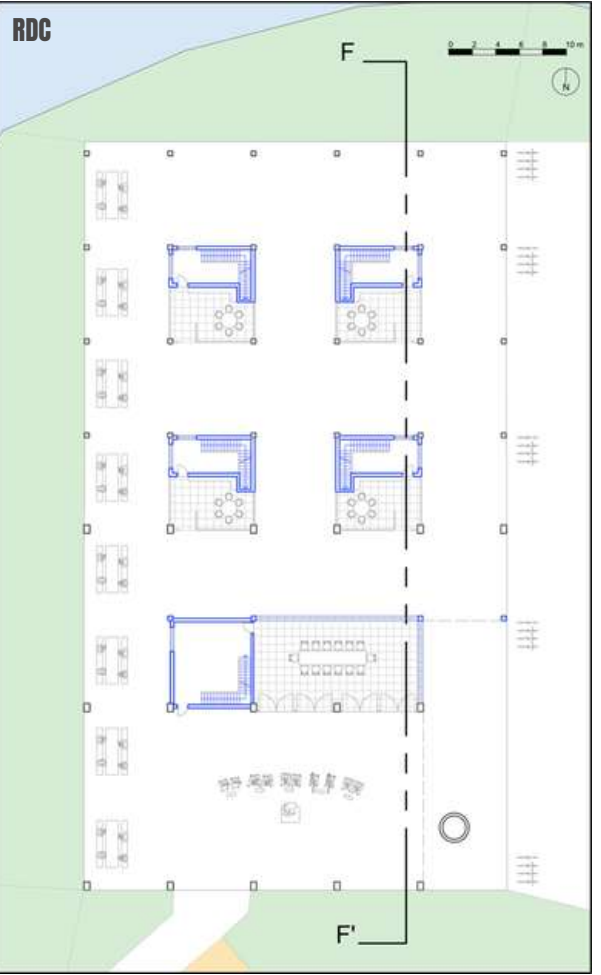
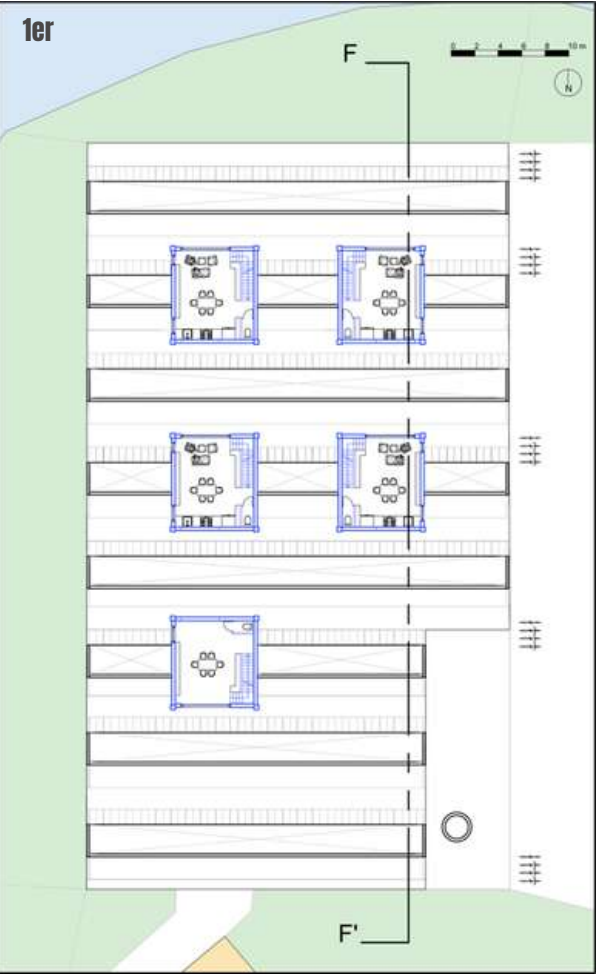
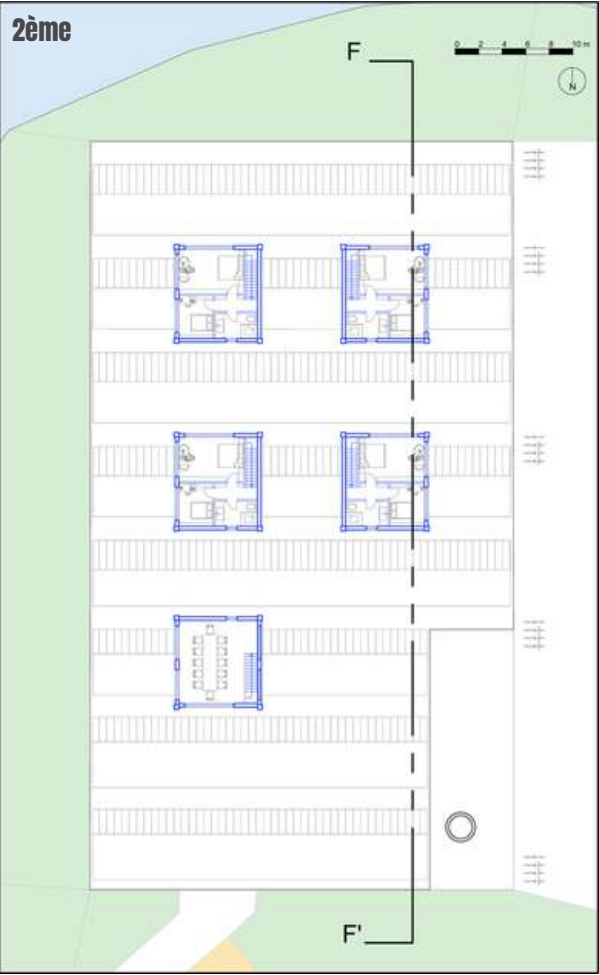
Une deuxième proposition concerne l'intégration d'éléments de construction neufs à la structure de notre ancienne filature. Cette proposition permet d'apporter un argument supplémentaire quant à la conservation de la totalité de la structure à sheds.

Le principe d'ouverture de la structure au rez-de-chaussée vers le paysage extérieur est conservé, permettant de nouveau de l'intégrer au travail paysager du parc et d'éliminer l'effet de goulot d'étranglement créé par le bâtiment actuel.

L'intégration d'unités de bâtiments espacées à intervalle régulier sur la grille structurelle d'origine permet de conserver une certaine transparence de l'ensemble vis à vis du paysage, mais aussi de faire une distinction visuelle évidente entre les éléments d'origine et les éléments neufs. De par leur verticalité, ces éléments neufs équilibrent l'ensemble en contrastant avec l'horizontalité des sheds.

Les étages mis en sécurité vis à vis des inondations peuvent accueillir des programmations variées s'adaptant aux activités du nouveau parc. L'implantation dans ces espaces de zones de logement permettrait de densifier aussi le parc d'activités proposé.

Cette mise en sécurité permet aux étages de proposer une ossature bois, allégeant ainsi le poids des éléments neufs, et permettant donc de minimiser les interventions structurelles devant être opérées au rez-de-chaussée sur nos éléments d'origine.

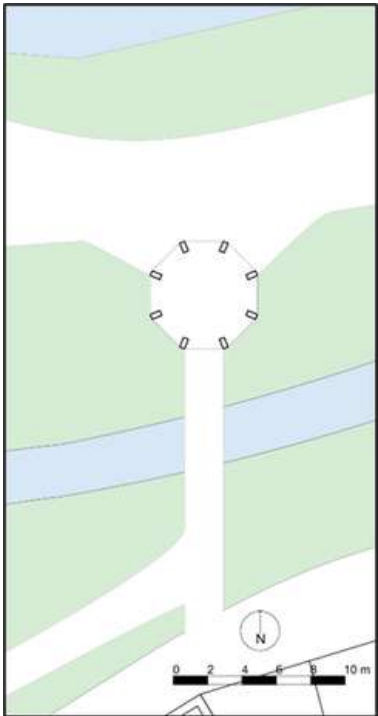
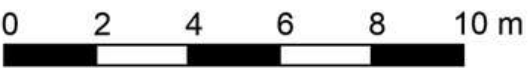
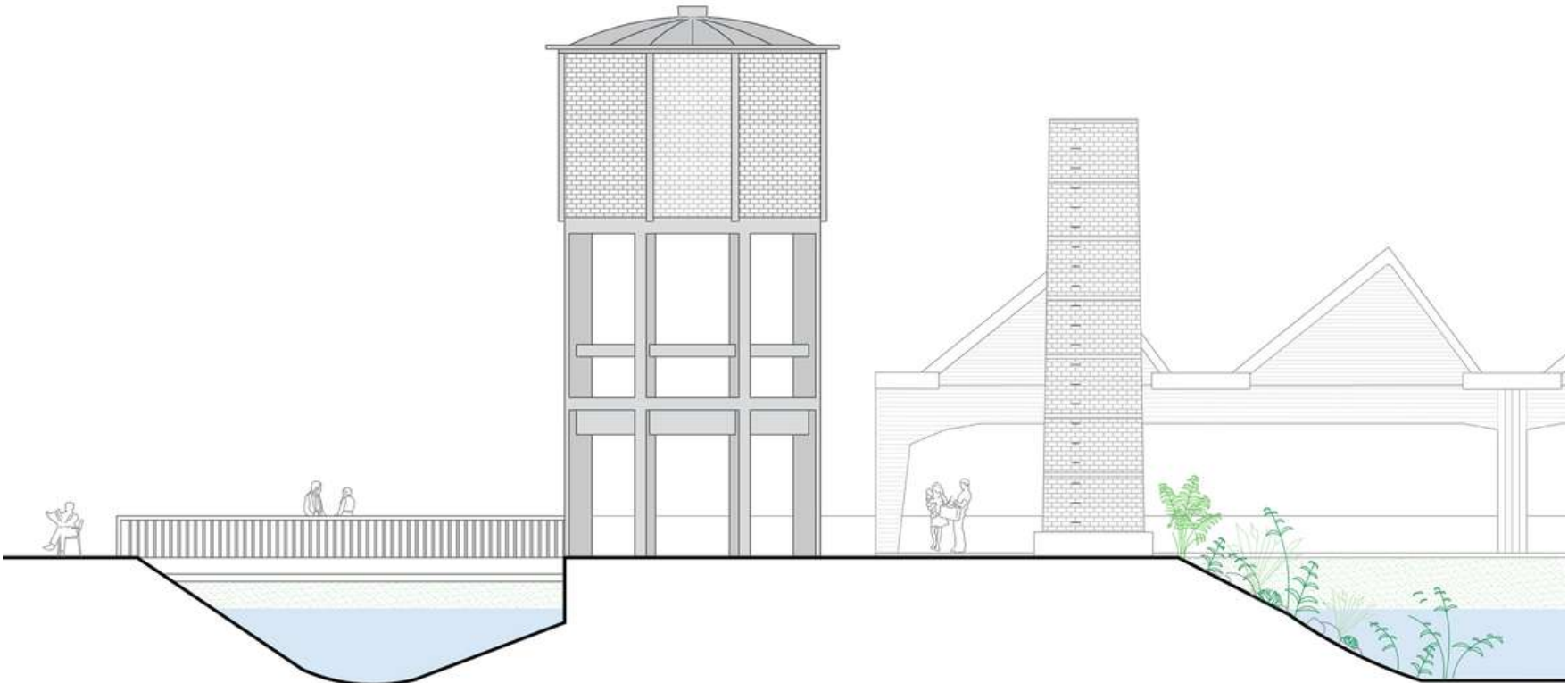
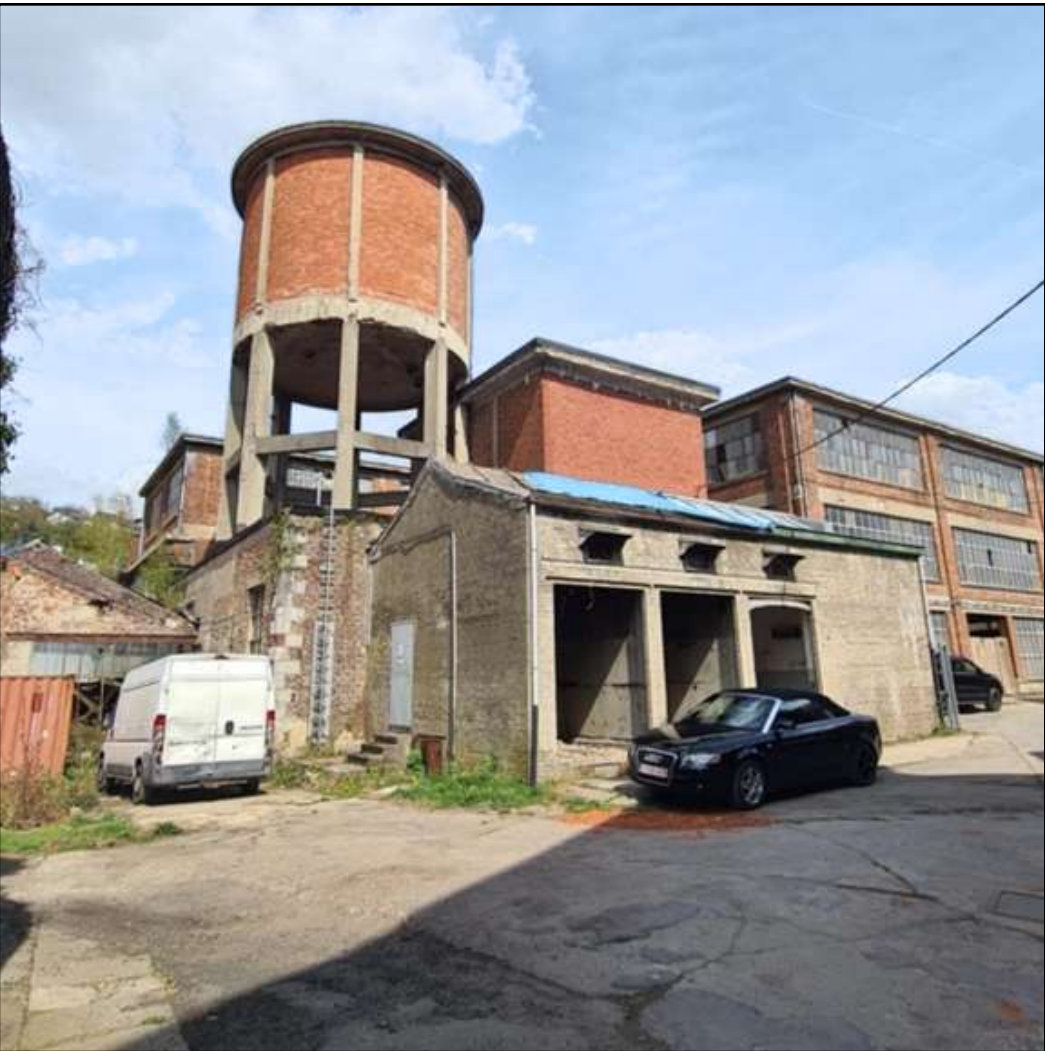


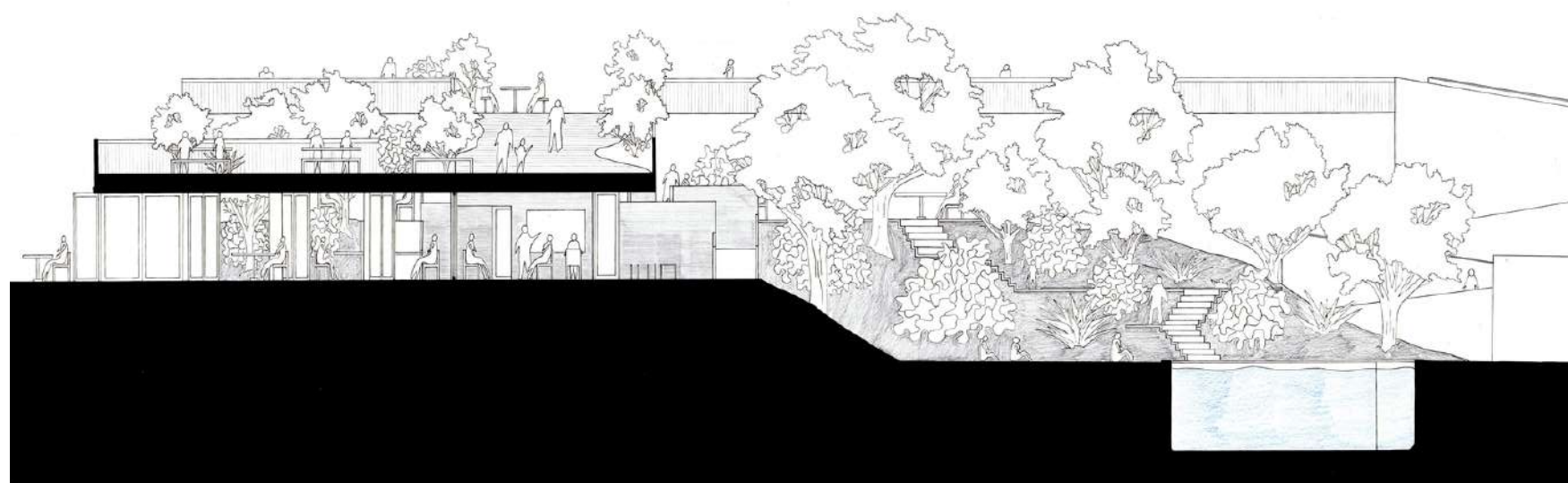
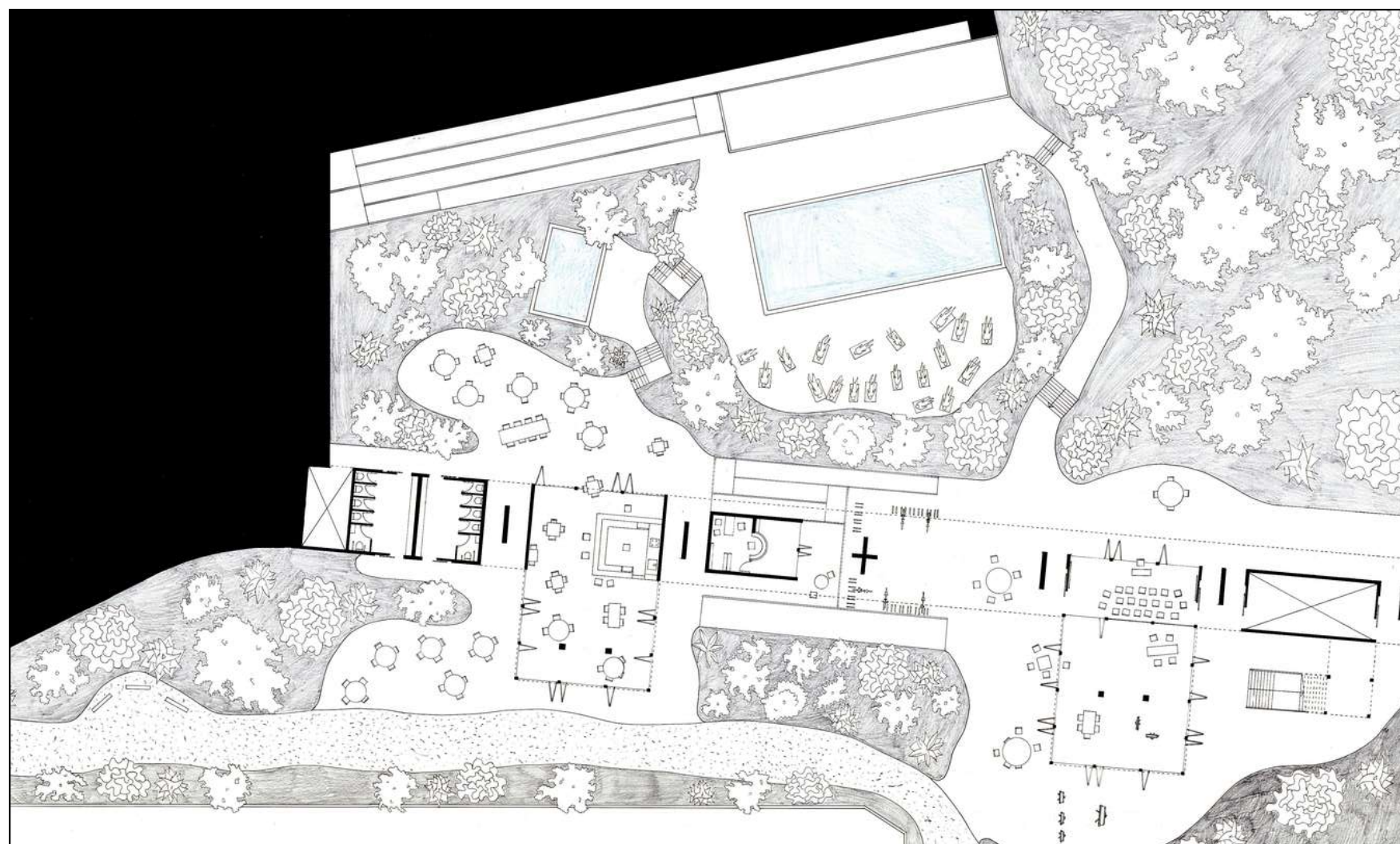
Le château d’eau

Le château d’eau a été construit sur la station d’épuration en réponse à un incendie survenu en 1939. Il ne témoigne pas directement du travail lié à l’industrie textile mais bien à l’histoire particulière de l’usine. De plus, il constitue un élément remarquable du paysage actuel, de par sa verticalité et sa transparence. Ce type de construction est assez rarement lié au patrimoine textile de la région.

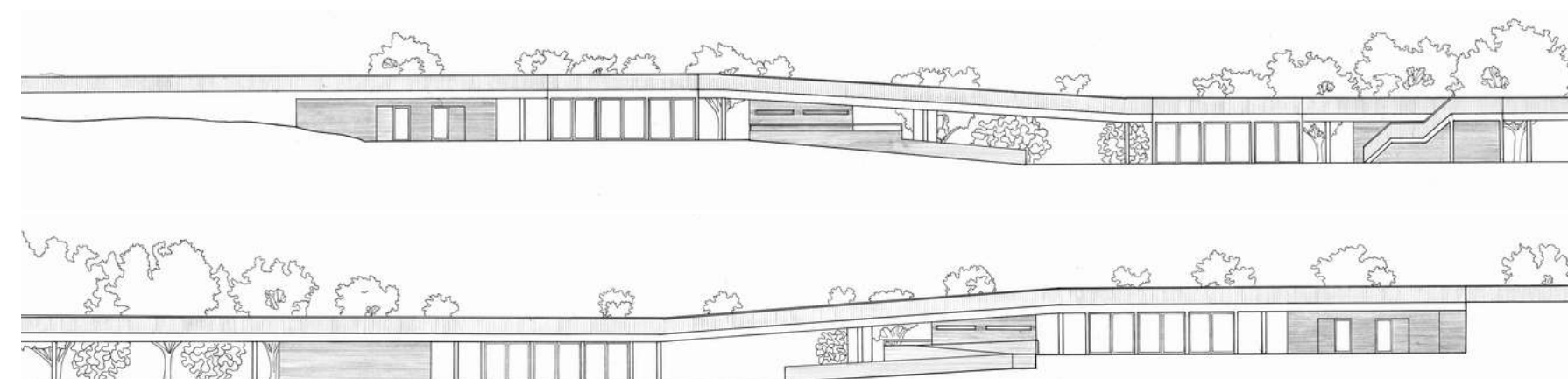
L’ajournement de sa structure en béton armé permettrait donc de renforcer ces facteurs et de créer une séquence toute particulière entre le château d’eau, la dernière cheminée du site et les sheds de la filature de laine cardée.

On peut profiter de sa localisation pour y intégrer un passage de traversé du bief remis à ciel ouvert.





Revisite des bains de Bellinzona à Ganshoren dans un contexte paysager particulier



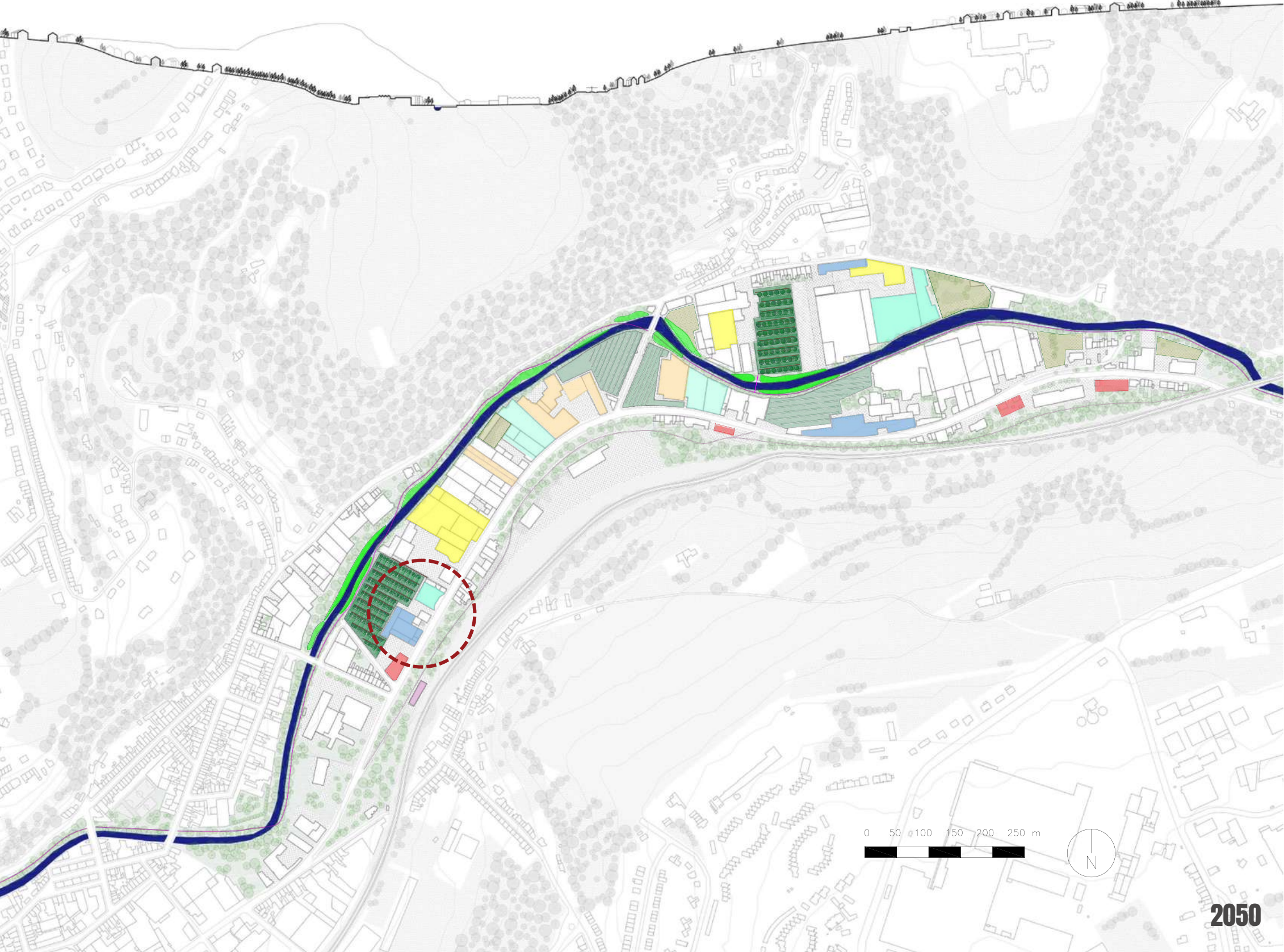
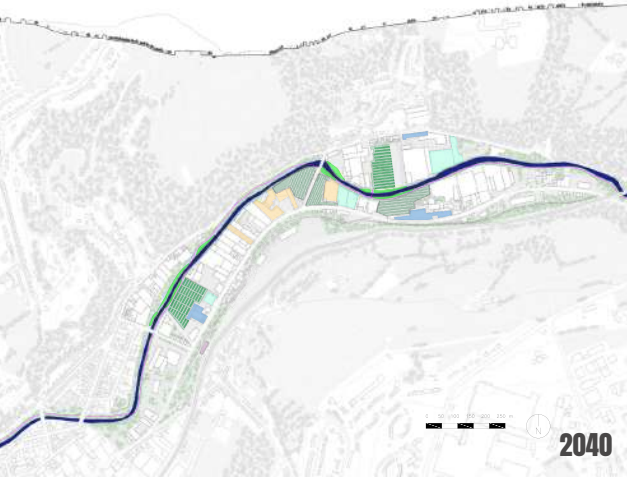
Réhabilitation des bords de Vesdre à Verviers

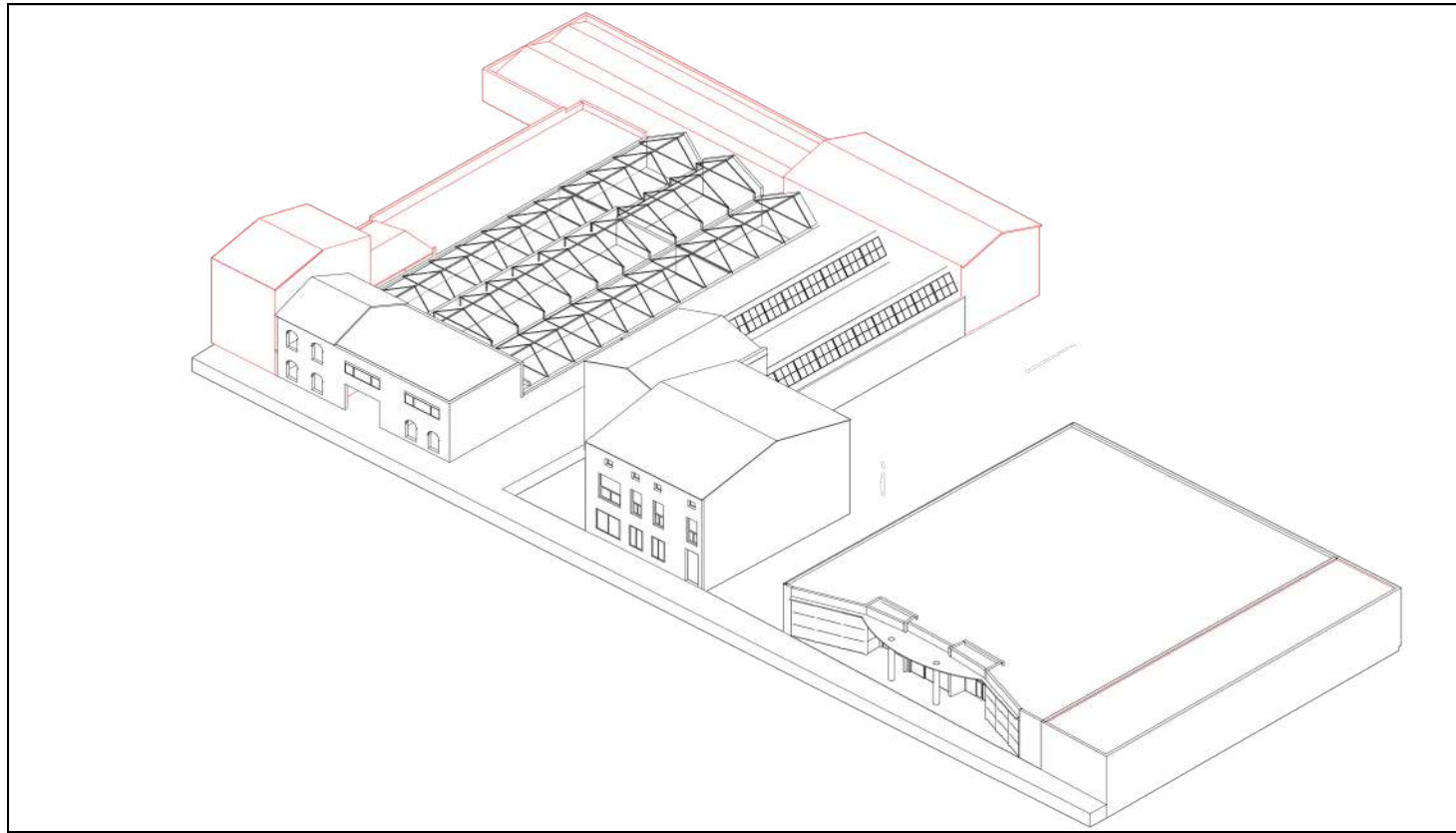
Face aux inondations en fond de vallée et aux défis sociaux que présente la zone de Verviers Est, une reconversion des espaces déjà bâtis et parfois délaissés semble prioritaire. Malgré la conclusion des recherches basées sur une réaffectation de la zone en parc sportif, une proposition intégrant davantage les besoins primaires des habitants est envisagée, tout en conservant des activités résilientes face aux inondations.

Une main d’oeuvre sans qualifications et sans emplois déjà sur place pourrait acquérir des connaissances liées aux différentes manières d’aborder l’agriculture urbaine (sous-serre, extérieure et sans lumière).

L’intervention comporte ici la transformation de l’ensemble en un centre d’apprentissage et de pratique de l’agriculture urbaine. Une solution pour tout Verviers Est a été appliquée avec comme objectif l’horizon 2050 (documents cartographique via autocad). Les différentes étapes de projet permettent une adaptation progressive du quartier et de ses habitants, mais aussi du sol, fortement pollué au départ.

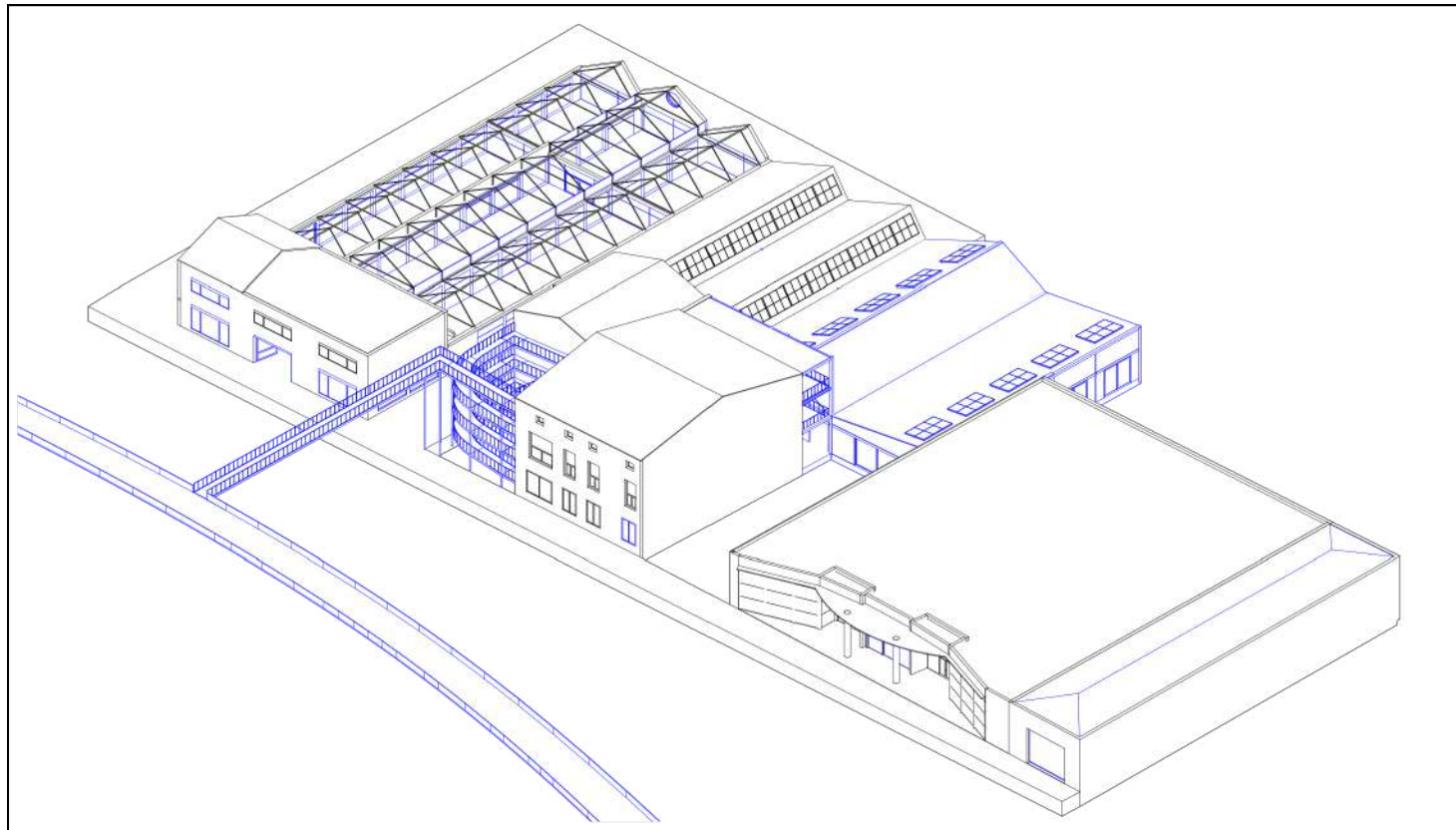
- Nouvelle gare de Verviers-Est
- Vesdrienne
- Chemin longeant le talus
- Phytoremédiation : roseaux
- Murs à pêches / agroforesterie
- Butes de permaculture
- Nouvelles parcelles réaffectées à de la culture extérieure
- Champignonnières
- Locaux commerciaux rénovés / remplacés / réaffectés
- Rénovation / réaffectation des anciens locaux industriels
- Toitures plates pouvant supporter des espaces de productions verticales (serres)
- Projet de logements envisageables adaptés aux enjeux climatiques





Démolition

Ouverture totale de
l'espace sous sheds vers
l'extérieur



Intervention

Réaménagement en serre
productive,
cafétaria,
espace de travail,
passerelle d'urgence vers
côteaux

